Edition quotidienne — Quebec, Vendredi, 4 Juillet 1890 — 10e annee No. 291

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE

Un an	$ 3 00
Huit mois	2 00
Six mois	1 50
Trois mois	1 00

L'abonnement est strictement payable d'avance

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an, au comptant, d'avance	0 75

L'ELECTEUR

JOURNAL DU MATIN

TARIFS DES ANNONCES

Première insertion	0 10
Autres insertions publiées tous les jours	0 05
Trois fois par semaine	0 05
Deux fois par semaine	0 07
Avis de naissance, mariage ou décès	0 25

Les annonces suivantes sont insérées pour un centin le mot :—Demande d'emploi.—Demande de domestiques ou employés.—Annonces pour chambres ou pension.—Annonces d'objets perdus ou trouvés.

Toutes lettres, etc., concernant l'administration, devront être adressées à BELLEAU & CIE. Bureau de "L'Electeur," 111, Côte Lamontagne, et toutes lettres, etc., concernant la rédaction, à ERNEST PACAUD, directeur de la rédaction.

ERNEST PACAUD, directeur de la rédaction. — **BELLEAU & Cie., administrateurs. BUREAUX : Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec.** — **ULRIC BARTHE, rédacteur.**

L'ELECTEUR

QUEBEC, 4 JUILLET 1890

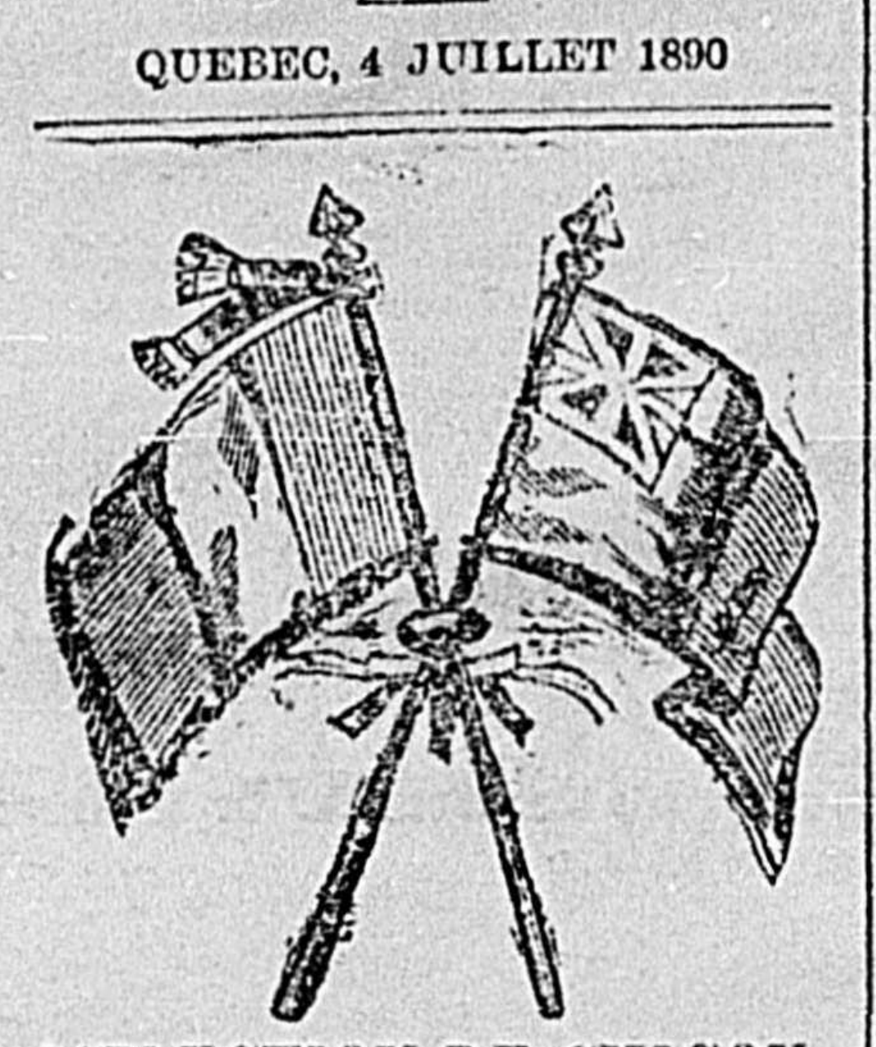

L'ELECTION DE CHICOUTIMI ET SAGUENAY

Le candidat du gouvernement certainement élu

Nous n'avons pas encore sous les yeux les bulletins complets du vote pris hier dans le comté de Chicoutimi et Saguenay ; mais il est hors de doute que M. Côté, le candidat accepté par le gouvernement Mercier de préférence aux deux autres, a obtenu la majorité des voix.

C'est encore une franche victoire à ajouter à la liste des succès ininterrompus du parti national. Il ne reste plus qu'une élection à faire : celle de Gaspé, fixée au 12 de ce mois.

M. Mercier aura une majorité de trente voix dans la nouvelle chambre.

LE CAPITAL ET LE TRAVAIL

Les différentes solutions proposées

II

Nous avons essayé lundi dernier, d'exposer succinctement la question sous son véritable jour. Nous allons maintenant mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques-uns des moyens que l'on propose pour remédier au malaise.

Il y a d'abord la réduction des heures de travail. C'est un singulier remède, qui agit de deux façons diamétralement opposées, comme nous l'allons voir.

On dit d'un côté : la production est exagérée, les marchés sont encombrés, et, par suite, les prix sont tombés à un taux ridiculement bas, tandis que le coût des choses nécessaires à la vie a augmenté du double.

Cela est parfaitement vrai et profondément regrettable.

On ajoute : en raccourcissant les heures de travail, on diminue la production les prix remontent bientôt et tout reprend son état normal.

Mais ici le patron intervient.

—Je veux bien, dit-il, abréger les heures de travail, mais il faut aussi retrancher sur le salaire : il n'est pas juste de payer pour huit heures le même prix que pour dix.

A ceci on répond :

—Vous n'y perdez rien : un ouvrier qui travaille huit heures se sent moins fatigué, il y met une plus grande ardeur et il peut produire tout autant que pendant les dix heures réglementaires.

Or, s'il en est réellement ainsi, nous revenons exactement au même point, c'est-à-dire à la surabondance de production, à l'encombrement du marché, à ce qu'on appelle la *pléthore*. Et les prix restent au même niveau. Ce n'est donc pas un moyen de sortir de la crise.

Le second remède que l'on propose, c'est l'intervention de l'Etat au moyen d'une loi sur le travail.

Mais il se présente ici une question très délicate. L'Etat peut bien faire des lois pour protéger la vie de l'ouvrier dans les manufactures, pour soustraire son salaire ou ses outils à la saisie, pour pourvoir à l'hygiène des fabriques, pour limiter les heures de travail des enfants, jusqu'à un certain âge. Il n'y a là rien qui entrave les libertés publiques ; il n'y a qu'une sage intervention pour protéger l'individu contre des dangers qu'il est impuissant à repousser par sa propre force.

Mais comment l'Etat peut-il dire à un libre citoyen :—Vous ne ne travaillerez que tant d'heures par jour. Si vous dépassez ce nombre, vous serez passible d'une amende, de même que celui qui vous aura employé. Bien plus, il ne vous sera plus loisible, pour augmenter votre faible gain, d'apporter chez vous de l'ouvrage de la fabrique, de faire des *extras* pendant les heures perdues du soir.

Nous n'avons pas besoin d'insister, il y a là quelque chose qui répugne à la saine raison, et même au gros bon sens.

On propose, en troisième lieu, les arbitrages entre patron et employé. M. Lockroy, député de la Seine, a même en ce moment un projet de loi sur ce sujet, devant les chambres françaises.

"L'arbitrage, dit-il, est à mon avis le meilleur moyen d'arriver à supprimer la grève. L'industrie, en s'emparant de toutes les découvertes de la science, rend chaque jour plus aigüe la lutte entre le capital et le travail. L'outillage mécanique, substitué à l'homme, n'a pas eu comme seule conséquence de rendre le travailleur inutile. Développant la production d'une façon considérable, la machine a amené la diminution vénale du produit fabriqué, en même temps que la concurrence en abaissait le prix. D'autre part, sous l'influence de l'instruction qui a pénétré parmi eux, les ouvriers ont appris à connaitre leurs devoirs et leurs droits.

"Telles sont, à mon avis, les véritables causes des contestations entre patrons et ouvriers, qui, devenant d'année en année plus nombreuses, produisent ces grèves que nous voyons éclater à chaque instant."

C'est bien là ce que tout le monde pense : mais l'arbitrage fera-t-il disparaître ces causes premières de désaccord ? Nous en doutons fort. Il pourra bien aplanir certaines difficultés, régler certaines questions de détails, suspendre pour quelque temps les conflits ; mais il ne pourra pas supprimer la surabondance de production, source de tout le mal. Nous l'avons dit, il faut que l'ouvrier et sa famille *vivent* : c'est là le point important. Or, tant que le prix du travail sera extrêmement bas et que le coût de de l'existence restera très élevé, l'ouvrier ne pourra pas vivre et cherchera, légitimement, ou violemment [illegible] faut, à améliorer sa position.

Aussi, malgré tout le respect que nous avons pour l'avis de M. Lockroy, nous ne croyons pas que le remède qu'il propose puisse atteindre la source du mal. C'est un calmant et rien de plus.

Il y a encore la société coopérative que l'on propose pour rétablir l'état normal. Nous savons que ces sociétés existent depuis longtemps en Europe et qu'elles ont produit d'excellents résultats, notamment en France, en Allemagne, en Belgique et en Angleterre. Elles ont amélioré sensiblement la condition de l'ouvrier dans les endroits où elles ont été établies. Mais produiraient-elles un aussi grand bien si leur action se généralisait et enveloppait dans sa sphère toute la classe ouvrière ? Nous croyons que non. Les causes qui peuvent produire une influence bienfaisante en agissant sur un milieu restreint sont la plupart du temps impuissantes à réagir contre des circonstances plus générales et perdent une partie de leurs effets en en étendant l'action. Et c'est ce qui arriverait certainement dans le cas présent.

Alors quel est donc le remède à proposer ? Car il en faut un ; et nous n'avons pas écrit ces lignes dans le but stérile de faire une dissertation plus ou moins opportune.

Rendu à ce point, nous allons quitter les autres pays pour ne nous occuper que du nôtre. Nous sommes profondement touché du mal qui existe ailleurs, mais notre influence n'est pas assez grande pour aller le conjurer. Nous nous adressons donc inclusivement à nos compatriotes et nous leur disons :

Le moyen de faire cesser les grèves, le moyen de faire hausser le prix du travail, le moyen de faire baisser le coût de l'existence, vous l'avez à votre portée dans ces belles forêts si riches en toutes sortes d'essences, dans ces belles terres, surtout, si généreuses, si fécondes, qui n'attendent que votre travail pour vous livrer leurs richesses débordantes ; vous l'avez dans toutes ces fertiles régions que les routes, que les chemins de fer, construits à grand prix par l'Etat vous permettent d'explorer, d'exploiter dans le calme d'une vie heureuse et féconde.

Ah ! quittez donc au plus tôt l'usine qui dévore notre vie et celle de nos enfants pour aller donner votre travail à cette grande et belle nature qui vous rendra au centuple ce que vous lui aurez confié.

L'Agriculture ! Voilà pour nous, le remède à l'excès de production, à l'encombrement et, par conséquent, aux grèves, à la misère à la mort prématurée.

Quittez l'usine et prenez le chemin de la forêt où tant d'autres vous ont déjà précédés. Vous y trouverez des frères qui vous y attendent dans l'abondance et le contentement ; et vous aurez, logiquement, paisiblement et d'une maniere permanente, réglé en votre faveur et pour le bien de notre pays, cette difficile question du capital et du travail.

La "Liberté" et "l'Electeur"

Le 31 mai nous écrivions :

"Il serait temps que la presse de France gardât le silence le plus complet sur les affaires d'Amérique si elle doit continuer à débiter des niaiseries du genre de cette dépêche de New-York, cueillie dans un grand journal parisien à la mode, la *Liberté* :

"New-York, 11 mai.—On mande de "Montréal que le gouverneur général, "lord Stanley de Preston, a cassé la nomination de M. David au poste de shérif.

"M. David est le chef du parti français au Canada et ce sont ses sentiments "anti-anglais qui ont motivé la mesure "dont il est l'objet. Il avait récemment "déclaré qu'il désirait voir séparer la province de Québec du reste du Dominion "et en faire une colonie française."

"Si toutes les nouvelles étrangères qui voient le jour dans les journaux de France sont de la même force, eux et ceux qui les lisent sont à plaindre.

"Si messieurs les Français veulent être ignorants comme des Hottentots sur les choses d'Amérique, à leur aise ; mais au moins qu'ils ne parlent pas du Canada puisqu'ils en font si peu de cas. Ils ne se font pas d'idée du mal qu'ils nous causent en faisant ainsi de l'imagination à nos dépens."

Ces remarques ont atteint le but, comme le prouve cette communication, un peu aigre, que nous apporte le dernier courrier de France :

Paris, le 14 juin 1890.

Monsieur le directeur,

Dans votre numéro du 31 mai, vous relevez un télégramme publié dans notre journal à la date du 12 mai.

Nous vous ferons observer que ce télégramme, qui vous cause une si vive irritation et que vous qualifiez de niaiserie, nous a été communiqué par l'*Agence Havas*.

Si d'ailleurs votre rédacteur, qui a le bonheur de n'être ni un niais, ni un Hottentot comme nous, avait pris soin de lire avec attention notre journal, comme nous lisons le vôtre, même quand il contient des agressions dans un style auquel nous ne sommes pas habitués dans notre *Hottentotie française*, il aurait pu déverser sa bile sur l'Agence Havas, seule coupable en cette circonstance.

Agréez, monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments bien distingués.

Le Secrétaire de la rédaction,
GEORGE LORAIN.

Notre confrère de la *Liberté* voudra bien remarquer que les protestations de l'*Electeur* ne le visaient pas particulièrement. Nous parlions en général. Il nous informe que c'est l'Agence Havas qui bourre la presse française de toutes ces anecdotes qui causent un tort incalculable à notre pays, au point de vue de l'immigtation. Très bien ; mais il nous semble que les journalistes de France devraient avoir, dans leur propre fonds de connaissances, une sûre protection contre ces impostures. Le moindre manuel d'histoire constitutionnelle contemporaine leur apprendrait que le Canada est une confédération composée de provinces autonomes, ayant chacune son gouvernement. Si ces données fondamentales étaient connues en France, si l'on savait que notre régime est calqué sur la constitution anglaise, lirait-on dans les grands journaux de Paris que le gouverneur-général peut casser à sa fantaisie les nominations aux charges publiques, surtout celles qui sont du domaine provincial comme celles de shérifs ?

Depuis quelques mois, c'est incroyable, ce que l'on nous fait dire et penser de sottises, dans la presse de France. Il suffit de rappeler, comme échantillon, que le *Figaro* et une foule de ses confrères ont appelé Mgr Labelle monsieur le ministre gros comme le bras ; l'excellent assistant-commissaire de l'Agriculture de la Province de Québec passe là-bas pour être membre du cabinet fédéral. Enfin, on n'a pas d'idée de la confusion semée dans les esprits français sur le compte des Canadiens : le gouvernement de sir John Macdonald est tout un, pour eux, avec celui de l'honorable M. Mercier. Passe encore, si encore l'on se contentait d'ignorer que le Dominion est une association de provinces, avec un gouvernement central pour gérer les affaires de la société, et sept gouvernements de provinces, Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Ile du Prince-Edouard, Colombie Britannique, outre l'administration locale des Territoires du N.-O. Mais au moins qu'on cesse de blaguer le public français avec nos ressentiments anti-britanniques, de nous représenter, nous le peuple le plus loyal du monde, comme un lot de conspirateurs.

Cela nous flatte d'apprendre que l'*Electeur* est lu à la *Liberté* ; nous souhaitons de l'être davantage, nos confrères de France se mettront ainsi en garde contre les informations frelatées de l'Agence Havas, qui pour sa part ferait mieux d'avoir un correspondant au Canada plutôt que de se fier à l'imagination des reporters new-yorkais.

ACTUALITES

Pronostic météorologique pour les vingt-quatre heures.

Observatoire de Toronto
3 juillet, minuit.

Bas Saint-Laurent et Golfe.—Vents modérés ou plus forts ; ciel partiellement nuageux, pluie et orages électriques.

Le reichstag allemand a été prorogé hier.

Les dernières calamités.

Dans la province d'Ontario, à Campbellford, Picton, Alliston, Springfield, des orages électriques accompagnés de grèle, ont causé des dommages considérables. Des maisons ont été brûlées par la foudre, des granges renversées, des bestiaux tués par la grêle, les moissons et les arbres fruitiers ravagés.

Les câblegrammes rapportent qu'en Europe, notamment en Autriche et en Bulgarie, de terribles orages ont aussi fait des dégats énormes.

La république de San Salvador est terrorisée par la guerre civile, et il parait, aux dernières nouvelles, que son président Menendez a été lâchement assassiné.

Le *Monde* de Montréal vient de consacrer un article très sympathique au nouveau président du conseil.

Nous le reproduisons intégralement dans une autre colonne.

M. Joseph Pilon, ex-député de Bagot, est arrivé hier à Québec et se retire au Lion d'Or.

MM. J. M. Cassils et W.C. McIntyre, de Montréal, sont arrivés à Québec hier et logent au St-Louis.

La vacance d'été pour les Cours Supérieure et Circuit, a commencé le premier juillet et se terminera le dix septembre.

Du premier au seize de juillet inclusivement, l'honorable juge Caron se tiendra en chambre les mardi et vendredi.

Nous enregistrons avec plaisir la communication que voici ;

"New-York, le 30 juin.

Monsieur le directeur,

J'ai l'honneur, en vous adressant le journal *Le Petit Figaro* que nous échangeons avec votre estimée feuille, de vous signaler dans le numéro du 28 courant le compte-rendu de la fête de la St-Jean-Baptiste célébrée à New-York par la Colonie Canadienne-française. Vous verrez que le consul de France s'y était fait représenter et qu'un toast a été répondu au nom du gouvernement français, et que notre directeur figurait au nombre des invités et a également répondu au toast porté à la presse. C'est une preuve des liens qui unissent les deux nations,—sœurs par le cœur et la communauté d'origine, le Canada-français et la France.

Recevez, monsieur le directeur, mes sentiments distingués.

BELLAY,
attaché à la rédaction du
Petit Figaro.

M. le directeur de
l'*Electeur*, à Québec.

Nous nous étions déjà fait un plaisir de reproduire le compte rendu du *Petit Figaro* dans notre numéro de lundi dernier.

La *Presse* continue à parler franc. Elle ne se fait pas d'illusion sur le résultat des prochaines élections fédérales.

C'est en vain que ses chefs lui disent qu'il n'y a pas de danger ; elle est convaincue du contraire, et ne cache pas ses appréhensions, dont elle vient encore de faire part au public en ces termes :

"La *Gazette* croit que les conservateurs n'ont pas à s'émouvoir des préparatifs de guerre de M. Mercier et autres provincialistes contre le gouvernement fédéral. Elle dit que les conservateurs ont *les hommes qu'il faut pour tourner les défaites provinciales en victoire nationale*.

L'article du confrère est écrit avec soin et présenté avec des efforts de logique indéniables. Reste à savoir si l'avenir est aussi riant qu'il le dit ou qu'il paraît le croire.

Si les libéraux n'ont pas le programme déterminé, il leur reste assez de temps pour en tracer un qui soit acceptable à tout le parti.

Si M. Laurier n'est pas l'homme de tous, M. Laurier s'effacera et dans ce cas M. Blake rallierait sans doute tout son parti.

Les conservateurs eux-mêmes peuvent-ils se dire bien unis dans le commandement—à Québec surtout—et dans l'action générale des commandants ?

La *Gazette* a grande confiance aux hommes d'Ottawa pour changer *en victoire nos défaites provinciales* ! Nous sommes assez de son avis et reconnaissons volontiers les talents incontestables de quelques *fédéralistes* pour gagner des élections. Par contre—nous parlons toujours de Québec—nous croyons les circonstances joliment changées depuis 1887.

M. Mercier arrivait alors au pouvoir avec une majorité contestable ; il n'était guère solide par ses bases et avait plus à se préoccuper de sauver sa maison que d'attaquer celle du voisin. Aujourd'hui, grâce à certaines indifférences coupables et à des complaisances encore plus coupables, M. Mercier est quasi tout puissant à Québec, et les *hommes capables* de changer les défaites provinciales en victoires nationales pourraient bien s'apercevoir du changement.

Tant pis pour certaines morgues qui se détournaient dédaigneusement des affaires provinciales."

On nous écrit de Gaspé, 30 juin :

"La journée d'hier a été favorable à M. Carrier. Nous avions certainement les trois quarts de l'assemblée de Percé, et aussi à Cape Cove. Les nouvelles des autres parties du comté sont excellentes...."

Les Etats-Unis célèbrent aujourd'hui l'anniversaire de leur indépendance.

Pourquoi tous ces commentaires saugrenus que fait la presse bleue au sujet de l'entrée de l'honorable Charles Langelier à la présidence du Conseil et du transfert de l'honorable M. Mercier au ministère d'Agriculture ?

On sait bien que ces arrangements ne sont que temporaires.

Le Rvd M. Weir, du collège Morrin est parti hier matin pour l'Angleterre, où il passera quelque temps chez sa fille, Mme Woodhouse.

M. Paul Caron, fils de l'hon. juge Caron, est parti hier matin pour l'Europe.

M. G. M. Fairchild et sa famille, de New-York, sont arrivés en cette ville en route pour leur résidence d'été à Valcartier.

M. Duplessis, M. P. P., est en cette ville.

L'honorable juge Bossé est parti mercredi avec sa famille pour la Malbaie où il passera l'été.

Les brefs ont été émis mercredi pour l'élection nécessitée par l'élévation de l'hon. M. Charles Langelier au poste de ministre. La nomination aura lieu le 12 de juillet et le scrutin le dix neuf. M. Gabriel Dick, registrateur sera l'officier rapporteur.

Des agents à l'emploi de la compagnie du Grand Tronc engagent tous les immigrants qui veulent aller travailler à la construction de la voie double que la compagnie se propose de construire.

Son Honneur le juge Murray, le grand connétable Gale, M. Dunbar et M. St-Pierre sont partis pour Ste-Anne de la Pocatière au sujet de l'attentat commis contre l'hon. C. A. P. Pelletier la veille des élections générales.

M. William O'Brien, premier lieutenant de M. Parnell, a adressé à M. McCarron, président de la Ligue irlandaise à Québec, un morceau de gâteau de noces qui figurait sur la table lors de son récent mariage.

DEPART DE L'HONORABLE M. MERCIER POUR SON COMTE

C'est aujourd'hui que l'honorable M. Mercier doit partir pour *son comté*. Il prendra l'Intercolonial jusqu'au comté de Gaspé pour continuer ensuite son voyage sur le vapeur *Admiral*. Dans son voyage, l'honorable premier ministre sera accompagné de l'honorable François Langelier, l'honorable J. E. Robidoux, l'honorable Ch. Langelier, MM. F. X. Lemieux, député de Lévis, O. Desmarais, député de St-Hyacinthe, et Jules Tessier, député de Portneuf.

Voici l'itinéraire qui sera suivi à partir de lundi 7 juillet :

LUNDI 7 JUILLET

1o Départ de la Grande Rivière, dans le comté de Gaspé, pour Port Daniel, par le steamer *Admiral*.

1o Assemblée à Port Daniel, sur les 10 h. a. m.

3o Assemblée à Hopetown (13 milles en voiture) sur les 3 h. p. m.

4o Assemblée à Paspébiac, (7 milles en voiture) sur les 7 h. m.

MARDI, 8 JUILLET

1o Départ de Paspébiac, vers les 9 h. a. m.

2o Arrêt, sur les 10 h. à New-Carlisle (4 milles en voiture).

4o Assemblée à Bonaventure, sur les 2h. p. m., (11 milles en voiture).

4o Assemblée, le même soir, vers 7 h. à Caplan. (10 milles en voiture.)

5o Coucher à Caplan, chez M. François Dion.

MERCREDI, 9 JUILLET

1o Départ, vers 9 h. a. m., de Caplan pour New-Richmond, (9 milles en voiture) ou une assemblée doit être tenue à 11 h.a. m.

2o Assemblée à Maria, 3 h. p. m., (9 milles en voiture.)

3o Assemblée à Carleton, 7 h. du soir, (8 milles en voiture.)

4o Coucher à Carleton.

JEUDI, 10 JUILLET

1o Assemblée à Nouvelle, 10 h. p. m.

2o Assemblée à Cross Point, 3 h. p. m. (14 milles en voiture, à part du ferry boat, qui doit être retenu d'avance.)

3o Assemblée à Ristigouche, et coucher chez Mgr Guay.

VENDREDI, 11 JUILLET

1o 11 h. a. m. Assemblée à Matapédiac (Ristigouche à Matapédiac, 12 milles en voiture, ou on peut aussi se rendre en chemin de fer.)

2o Départ pour Québec.

Le glorieux banquet du 2 juillet

NOUVEAUX DETAILS

Montréal, 3 juillet, 4 h. du matin.—Je vous envoie le reste de mes notes, bien que votre journal soit probablement sous presse à cette heure.

Les autres orateurs de la soirée ont été l'honorable M. Robidoux, sur le toast "les provinces" ; l'honorable L. P. Pelletier, M. R. Lemieux et M. Legris (appelé à grand cris) ; MM. N. Olivier et G. A. Dumont, sur le toast des clubs frères ; MM. Demers, Larochelle, E. Pacaud, C. A. Chenevert M. P. H. Tellier, H. Trudel et G. Desaulniers, la Presse ; de la Durantaye et Langlois, les Dames.

Tout le monde avoue que jamais pareille démonstration ne s'est vue à Montréal.

Comme preuve de l'enthousiasme qui a régné du commencement à la fin, de la profondeur du sentiment qui animait la réunion, remarquons que les discours ont duré de neuf heures à trois heures du matin et que même à cette heure avancée, la foule attentive et recueillie écoutait encore les orateurs distingués qui se levaient les uns après les autres pour exposer les grandes choses accomplies par le gouvernement national. Il est quatre heures et on parle encore.

⁂

Montréal, 3 5 h.a.m.—Voici la liste des noms que j'ai pu noter dans le cours de la veillée. Je vous la transmets bien incomplète encore; mais je vous communiquerai par la suite tous les noms que je pourrai me procurer.

De Montréal.—MM. Larochelle, avocat, F. X. Choquet, avocat, Dr Beausoleil, C. Beausoleil, M. P., O. Robillard, avocat, Wilfrid Mercier, avocat, Oscar Lavallé, avocat, Honoré Gervais, avocat, Ch. Lanctot, avocat, C. S. Roy, avocat, L. S. Provost, avocat, H. C. St-Pierre, avocat, A. E. Poirier, avocat, Archambault, avocat, A. W. Weir, avocat, M. H. Greenshield, avocat, E. Guérin, avocat, Jos. Drouin, avocat, M. H. Bourgouin, avocat, P. Demers, avocat, P. M. Durand, avocat, M. Marin, notaire, E. McClay, notaire, N. Perodeau, notaire, C. E. Leclerc, notaire, Jules Goudron, marchand, J. J. Beauchamp, échevin, Hamelin, échevin, Gauthier, Dr. Brosseau, Dr. Lachapelle, Ch. Chaput, négociant, de Tonnancourt, négociant, Narcisse Racette, N. Asselin, M. Rhéaume, L. Ménard, E. Temple, J. B. Drapeau, E. Héroux, L. H. Hénault, maire de Ste-Cunégonde, J. F. Lalonde, L. S. Desjardins, J. H. Doré, Ch. Porlier, F. Dagenais, maire de St-Henri, M. Trudel, ex-maire de St-Henri, T. Aquin, L. J. D. Papineaux, F. St-Germain, C. Lafleur, C. Chouinard, Ch. Duplessis, G. Brissette, Adolphe Germain, avocat, Jos. Marcotte, manufacturier, Adolphe Sabourin, J.A. Madore, avocat, l'échevin Perreault, Dr. Bourque, Donatior, Roiland, négociant, A. T. Lépine, M. P., C. Chevalier, négociant, Lawrence Wilson, négociant, Emile Demers, librairie, L. P. Brodeur, avocat, M. Meunier, de la *Presse*, Henri Trudel, de l'*Etendard*, H. Tellier, de la *Patrie*, M. Mosher, de l'*Empire*, P. Garon, gérant de la compagnie d'assurance la "Canadienne", J. O. Monday, marchand, Achille Cusson, sténographe, M. Cadieux, gérant du "Montreal Loan," Euclide Roy, avocat, E. G. Phaneuf, Wolfe du *Star*, J. A. Mercier, Geo. Morrison, F. X. Dupuis, avocat, etc., etc.

De Québec—L'honorable L. P. Pelletier, J. F. Belleau, Louis Belleau, François-Xavier Lemieux, M. P. P., Jules Tessier, M.P.P., l'hon. Jos. Shehyn, Narcisse Malenfant, George Demers, Ernest Pacaud, S. N. Parent, M.P.P., Blaise Letellier, avocat, H. G. Carroll, avocat, George Tanguay, Elzéar Vincent, conseiller, Jos. Martin, avocat, L. J. Demers, propriétaire de l'*Evènement*, Cyrille Duquet, bijoutier, Louis Bilodeau, manufacturier de chaussures, Emile Jacot, horloger, M. Croteau, épicier, M. Provost, de la maison Turcot & Provost, E. Roumilhac, Nazaire Olivier, avocat, M. Carroll, Frs Rinfret, pharmacien, J. A. Rochette, P. Corriveau, Roger Larue, E. Paré, A. Delisle, Eloi Picard, M. Bazin, etc., etc.

De St-Hyacinthe—O. Desmarais, M. P. P., Dr St-Jacques, Eusèbe Morin, L. F. Morrison, Maurice St-Jacques, Frémont St-Jacques, J. B. Blanchet, R. Fontaine, Théodore Richer, L. P. Morin, Léon Plamondon, Joseph Benoit, W. James, Ed. Labonté, Louis Brousseau, F. X. Poitras, F. X. Hébert, Edmond Robert, Joseph Desmarais, Henri Lamothe, Victor Lafiamme, J. Bte Ivon, Jos. Mowat, Louis Guertin, W. R. James, A. Doyer, marchand, etc., etc.

St-Jean—F. Trottier, marchand, V. Huot, marchand, etc., etc.

Townships Shefford.—MM. J. P. Noyes, D. Darly, C. H. Parnell (Waterloo), A. Lanthier, Louis Bouchard, L. Hubert, P. F. Shaw (Missisquoi), Ed. Donahue, E. Sicotte, G. F. O. Halloran, H. F. Duffy, J. A. McCorkill, etc.

Stanstead.—M. H. M. Ryder et plusieurs autres.

Sherbrooke.—MM. L. C. Bélanger, G. Préfontaine, etc., etc.

De St-Jérôme.—MM. Joseph C. Lapointe, A. Théberge, P. A. Longpré, notaire, Louis D. G. Prévost, avocat, Chas. Godmer, commerçant, Eugène Fournier, M. D., Guillaume Prévost, M. D., Louis Brière, manufacturier, Dr J. E. Prévost, H. Lafleur, St-Adèle, etc.

De Laprairie—C. Doyon M. P., P. Lanctot avocat, Dr S. Longtin, Dr J. B. Brossard, Henri Brossard, Victor Barbeau, Jos. Barbeau, Edmond Roy, Alexandre Gagnon, Joseph Fyfe, Louis Poupart Gédéon Coupal et autres.

District d'Iberville—Honorable Marchand député St-Jean, M. Ste-Marie de Napierville, Frs. Gosselin d'Iberville, Wilfrid Brosseau maire de St-Jean, Demers préfet du comté d'Iberville, N. Normandin maire de St-Athanase M. Chassé, avocat, St-Jean, T. Bourguignon, éditeur du *Franco Canadien*, Alp. Morin, rédacteur du *Franco*, Dr Chevalier, Iberville.

MM. Cresse, C. Piché, C. Jos. B. Champagne, Ste-Marie, M. P. P, Chenevert, M. P. P., J. P. Casgrain, M. P., J. C. St-Pierre, M. P. P., Béland, M. P. P., Bourguignon du *Franco*, Bourbonnais, J. A. C. Madore, S. A. Moodey, E. Beausoleil; W. McCarthy, Henryville : L. S. Lemelin, écr, Henryville ; F. Bissette, St-Grégoire ; F. S. Touriguy, avocat, de Trois-Rivières ; Bisson, M. P. P., Cardin, M. P. P., D. Duchesneau, B. G. Coughlin, S. A. Choquette, J. Brunet, échevin, Brouillet, Dr Lalonde, M. P. P., Cardin, St-Jean, de St-Guillaume, comté de Yamaska ; P. Purcell, M. P., A. A. Daigle, N. P., N. Dessert, hôtelier, et une foule d'autres.

⁂

Parmi les dames dans la galerie on remarquait Madame Mercier, Mme Alice M. Schell, Mlle Adelaïde Schell, Mme A. V. Williams, Mlles Williams, de New-York ; Mme T. P. Johnson, d'Ottawa ; Mme G. W. Bush, de Wilmington ; Mme Beausoleil, Mme J. Bourque, Mme R. Greenshields, Mme McShane, Mme Alex. Archambault, Mlle A. B. Archambault, Mlle O'Leary, Melle Rodrigue, Mme Dr O'Leary, Mlle Whitley, Mme Pacaud, Mme L. B. Durocher, Mme H. J. Beemer, et plusieurs autres dont je n'ai pu me procurer les noms.

⁂

3 juillet, cinq heures du soir.—L'*Etendard* de ce matin publie le texte du discours de l'honorable M. Mercier et l'accompagne des remarques élogieuses suivantes :

"Les chefs du parti libéral et les conservateurs-nationaux qui ont assisté au banquet du Club National, hier, ont pu constater comme nous une chose principale, c'est que ce banquet, destiné à célébrer la victoire du 17 juin, a été aussi le commencement de la campagne électorale que l'opposition à Ottawa se prépare à livrer au gouvernement fédéral l'année prochaine. La présence de l'honorable M. Laurier donnait l'actualité à ces préparatifs de combat au sortir de la victoire, et les applaudissements dont le discours de M. Laurier a été couvert, et ceux qui ont accueilli son nom chaque fois qu'il a été prononcé, indiquaient bien que ceux qui ont pris part à ce banquet saluaient en lui le futur chef du ministère fédéral.

Il est certain que, avec les quatre principales provinces coalisées contre lui, sir John A. Macdonald va affronter une lutte plus acharnée et plus dangereuse qu'il n'en a jamais eue.

L'honorable M. Mercier a fait un discours digne d'un homme d'Etat. Il a retracé à grands traits son programme du Tara Hall, l'autonomie provinciale ; il a esquissé le programme des cinq années de pouvoir que le peuple vient de lui voter. Ce programme est grand, élevé et digne de ses talents.

(*Plus récent*)

Montréal, 3 juillet, 5 h. p. m.—En attendant que je puisse vous transmettre le texte même du discours de l'honorable W. Laurier, je vous en envoie le résumé qui suit :

Lorsque le chef du parti libéral canadien s'est levé pour répondre au toast "Au Canada," on lui a fait une ovation. Toute l'assistance, debout, l'a acclamé avec un enthousiasme indescriptible.

Les noms des chefs libéraux des quatre grandes provinces du Canada, a-t-il dit, lui rappelaient la solidarité du parti libéral. L'assemblée avait avec elle, ce soir, l'honorable M. Mercier, à qui elle pouvait offrir toutes ses félicitations. Quant à MM. Mowat, Fielding et Blair, ce n'était pas une métaphore de dire que s'ils n'étaient pas présents en personne, leurs principes étaient avec la nombreuse assistance réunie en ce moment au Club National. Leurs principes sont les principes de tous ceux qui appartiennent au parti libéral dans toutes les provinces. Ce n'était pas son intention, a ajouté M. Laurier, de passer en revue les quatre grandes victoires récentes ; mais il pouvait leur assurer que l'enthousiasme a été grand lorsque le télégraphe a annoncé la nouvelle du triomphe de M. Mowat, et qu'il a été plus vif encore lorsqu'est venue ensuite la victoire de M. Mercier. C'était un triomphe pour l'autonomie des provinces et l'unité du peuple canadien. C'était une réponse aux calomnies proférées dans une autre province où il existe une organisation que M. Mowat combat actuellement, une organisation qui déclare les Canadiens-français ennemis du pays.

Demain, il n'y a pas de doute, la presse tory va rééditer ces calomnies. Nous avons déjà protesté contre ces calomnies. C'est ce qu'il a fait lui-même sur le parquet de la Chambre des Communes. Il voulait l'indépendance de ses compatriotes et celle des autres nations du Canada à l'égard les unes des autres. L'idée politique des fondateurs de la Confédération était l'idée du parti libéral. Les théories sur lesquelles la Confédération a été établie ont été violées par le gouvernement d'Ottawa.

L'orateur toucha ensuite à l'attitude prise par feu l'honorable M. Trudel sur cette question de la Confédération et celle des droits des provinces ; et, passant à la question Riel, il a dit que l'agitation n'avait pas été le résultat d'antipathies de race, mais avait été provoquée par le gouvernement d'Ottawa lui-même qui refusait d'écouter les requêtes, si souvent répétées, des malheureux Métis.

Il protesta énergiquement contre la calomnie que ses compatriotes voulaient entrainer une guerre de races, ou bien encore qu'ils étaient les instruments, les esclaves de l'hiérarchie ecclésiastique. Le parti libéral ne cèdera pas plus aux clameurs des extrémistes protestants qu'à celles des extrémistes catholiques. Il y a quelques années, les catholiques extrêmes reprochaient au parti de n'être pas digne du nom de libéral. Aujourd'hui, on voit les protestants extrêmes nous combattre parceque nous ne sommes pas assez libéraux. Notre parti libéral ne saurait embrasser les vieilles querelles de l'Europe. Il protège les opinions de tous, mais ne se fait l'esclave d'aucune. Il doit aujourd'hui former la résolution de ne jamais s'occuper des vieilles divisions de l'Europe. Faisons en sorte que toutes les races et toutes les religions vivent en harmonie et s'organisent, afin qu'un jour on puisse voir les triomphes qui ont signalé récemment les élections provinciales d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse se répéter par tout le pays de l'Atlantique au Pacifique. (Applaudissements prolongés.)

⁂

(*Dernière heure*)

Montréal, 3 juillet, 10 h. p. m.—Les principaux organisateurs du banquet du Club National, étaient M. Lomer Gouin, président, et M. Rodolphe Lemieux, correspondant de l'*Electeur* à Montréal. Ces messieurs ainsi que leurs collègues, méritent toutes les félicitations. Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait. Il n'y a eu aucune confusion, malgré qu'on a dû ajouter plusieurs centaines de couverts au dernier moment. Chacun avait sa place et personne n'a eu à se plaindre, comme cela arrive par trop fréquemment dans des circonstances de ce genre.

Le service fourni par le Windsor a été parfait. Impossible de faire mieux les choses. Tout était d'excellente qualité.

⁂

Jamais les citoyens de Montréal n'avaient assisté à pareil fête oratoire. Mercier, Laurier, Robidoux, Desmarais, Préfontaine, L. P. Pelletier, Fitzpatrick, ont obtenu des ovations incroyables. Toute une pléiade de jeunes leur ont succédé. L'honorable M. Laurier a eu peine à commencer tant l'enthousiasme était grande. Les acclamations se succédèrent pendant plusieurs minutes. A la fin de chacune de ses éloquentes périodes et chaque fois qu'une idée plus brillante, un nom populaire sortait de sa bouche, l'enthousiasme devenait incontrôlable.

Nous publierons son discours demain et nos lecteurs pourront juger par eux-mêmes de sa valeur.

⁂

L'honorable M. Mercier a fait un véritable discours-programme, grave, digne et profond, en même temps éloquent. Pendant deux heures, la vaste assistance est restée supendue à ses lèvres. Chacune de ses déclarations a été soulignée par des murmures approbateurs et à mesure que se déroulaient les unes après les autres les grandes lignes de sa politique, lorsque la grande idée contenue dans chaque division était clairement comprise, c'était un véritable délire. Plusieurs fois tout le monde s'est levé mu par la même spontanéité de sentiment. On voyait les hommes les plus graves manifester une joie extravagante. Il ne manquait pas parmi les assistants de conservateurs haut placés à Montréal. Ils étaient peut-être venus pour des raisons d'opportunité ; ils sont partis entièrement convertis.

Un conservateur de vieille roche, un des hommes les plus riches de Montréal, nous a dit :

"Je ne connaissais pas Mercier, j'admirais son talent, je me ralliais à son succès ; mais maintenant, franchement, je me rallie à sa politique. Notre avenir à tous dépend de lui."

⁂

(*Voir la quatrième page*)

DÉPÊCHES

Jusqu'à 5 heures, hier après-midi

Nouvelles de Montreal

Noyades—Tentative de suicide.—Un pari insensé.—Le procès de Belhumeur pour tentative de meurtre.—Une chute de vingt pieds.—Les registrateurs.

Montréal, 3 juillet.—Pierre Baillargeon, un enfant de 8 ans, qui demeure à la Côte St-Paul, est tombé dans le canal, lundi, en jouant avec des camarades. Le corps a été retrouvé, hier, et le coroner a été notifié. Verdict : noyé accidentellement.

—Un nommé Simon Caffney, demeurant au No 75 rue McCord, est tombé à l'eau pendant qu'il travaillait au déchargement d'un navire et s'est noyé. Son corps n'a pas encore été retrouvé.

—Joseph Hamelin, résidant sur la rue Claude, après une "brosse" de quelques jours, a tenté de se suicider, hier, en se pendant avec une corde à linge. Le sergent Beauchemin a envoyé des constables qui sont arrivés juste à temps pour couper la corde. En cour de police, ce matin, il a été renvoyé.

—Un nommé Leclair a parié, hier, avec des amis qu'il boirait une chopine de whisky d'un trait. Le pari a été accepté et Leclair l'a gagné, mais il est tombé comme une masse. Il a été transporsé au poste No 3 et le Dr Bouchard lui a administré un émétique. Il jure qu'il ne recommencera pas.

—Le procès de Louis Belhumeur, de Saint-Thomas, *comté de Joliette*, accusé de tentative de meurtre sur son frère, François Belhumeur, est commencé à onze heures, hier matin, devant la cour criminelle de Joliette, présidé par Son Honneur le juge Delorimier. Le prisonnier est défendu par M. J. A. Renaud, de la société légale McConville et Renaud, de Joliette.

—Un manœuvre nommé Durand, de Joliette, employé à la construction d'une maison de la rue St Denis, près de la rue Dorchester, est tombé à trois heures et un quart, hier après-midi, d'une hauteur de vingt pieds. L'échafaudage qui le supportait s'est effondré sous ses pieds. Plusieurs personnes qui passaient à cet endroit à ce moment-là ont réussi à se sauver sans être blessées. L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée et il a été transporté là sans avoir repris connaissance.

—L'association des régistrateurs de la province de Québec a tenu son assemblée annuelle dans la chambre de la cour d'enquête au Palais de Justice. La plus grande partie de la séance a été consacrée à discuter les règlements de l'association dont les membres conservent l'honneur et l'intégrité. Quelques changements ont été faits aux règlements, et les officiers élus pour l'année courante sont MM. J. C. Auger, régistrateur de Montréal-Est, président ; M. Louis Duhamel, régistrateur du comté d'Ottawa, vice-président ; M. J. Z. Martel, régistrateur du comté de l'Assomption, secrétaire ; M. N. M. Lecavalier, régistrateur des comtés Hochelaga et Jacques-Cartier, trésorier ; M. Joseph Stevens, régistrateur du comté de Soulanges, gérant, et MM. H. S. Foster, régistrateur du comté de Brome et Joseph Lefebvre, régistrateurs.

Montréal 3 juillet.— 600 barils de fleur ont été reçus aujourd'hui. On ne rapporte aucune vente. Le marché est tranquille et sans changement.

Nouvelles d'Ottawa

Accident d'arme a feu—Le nouveau lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse—Une mort affreuse.

Ottawa, 3 juillet.—Mabel Biehlin, âgé de 14 ans, a été tuée instantanément ce matin. La fillette venait justement de sortir de la maison de son père au moment où un jeune garçon Frank Leggatt déchargeait une arme à feu. La balle atteignit la jeune fille au cœur. Une enquête sera tenue.

—M. W. B. Daly ex M. P. sera probablement nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

—L'hon. J. A. Chapleau sera de retour de Montréal cette après-midi.

—L'hon. John Carling est de retour de l'Ouest.

Ottawa, 2 juin.—Une triste aventure est racontée par un homme arrivant de Pembroke. La semaine dernière un jeune homme nommé Thomas, âgé de 13 ans, qui servait comme cuisinier au camp de Clark River, au-dessus du canton Chapleau se sentant malade résolut de retourner dans sa famille et se rendit à Chapleau, pour prendre le train. Arrivant trop tard, il se décida de continuer sur la ligne jusqu'à la station voisine. Rendu à mi-chemin, il se sentit tellement malade qu'il fut obligé de se diriger vers un camp désert.

Il resta dans ce camp pendant cinq jours en proie aux piqures des moustiques sans nombre.

Il attendit mais en vain l'assistance, n'ayant rien à manger. Finalement il réussit à se trainer à deux milles plus loin où se trouvait une station de chemin de fer. Les employés le placèrent dans les chars et il fut conduit chez lui. Il mourut peu de temps après son arrivée et était tellement défiguré par les piqures des moustiques, que sa famille a eu peine à le reconnaître.

Ottawa, 3 juillet—Les importations dans ce port pour le mois dernier ont été de 111,850. Les droits collectés $16,153. Le revenu de l'Intérieur $23,953.

Ottawa, 3 juillet—Le ministre de la marine et des pêcheries a fait prévenir M. John A. McDonald, M. P. de Victoria, C. A. deux magnifiques montres en argent pour être présentées à Ambrose Dowling et Kenneth McRae, qui ont sauvé la vie à Thomas Day, dans le havre de Neils.

Un consul assassine

Belgrade 3 juillet.— Des nouvelles reçues ici nous apprenant que le consul Marenkoviss a été assassiné à Pristina Roumelia par une bande d'Arnautes qui ont envahi sa résidence. Une de ses servantes a aussi été mise à mort.

La republique d'Haiti reconnue par les puissances europeennes

Londres 3 juillet.— Le correspondant du *Times* de Paris dit que le général Hyppolite va être reconnu par les puissances européennes comme président de la République d'Haiti.

Le mecontement des telegraphistes

Londres, 3 juillet.—Le personnel du bureau de télégraphie central, au nombre de 400 personnes a refusé d'acclamer la Reine sur l'invitation qui leur en avait été faite par les membres du bureau, en l'honneur du jubilé de la poste. Au lieu d'applaudir ils ont murmuré et protesté contre la manière d'agir du maître de poste Baikes qui refuse d'améliorer leur condition.

Incendie d'un marche

Boston, Mass., 3 juillet.—La halle du marché Clinton a été incendiée ici, hier soir. Pertes $120,000.

Un meurtre

El Paso, Tes., 3 juillet.—Un télégraphiste du nom de Joseph Brown, de New-York, a été assassiné dans une buvette ici, de bonne heure hier matin. Brown jouait à l'argent avec un nommé Colowell. Une querelle s'en suivit et Colewell tirant son pistolet tira deux fois sur Brown qui tomba par terre. Colewell ne se contentant pas de cela, mit un pied sur les jambes du malheureux et tira deux autres coups sur lui qui l'atteignirent à la tête. Brown est mort instantanément.

LE REGLEMENT DE LA QUESTION ANGLO-ALLEMANDE

Une protestation

Berlin, 3 juill—Les rapports officiels ne donnent pas d'idée de la condamnation presque unanime du règlement de la question Anglo-Allemande, faite à l'assemblée de la société Coloniale, à Cologne mardi dernier. Pendant le banquet qui eut lieu après l'assemblée, le major Leibert, le commissaire de l'Est Africain a dit que Stanley était un explorateur devenu héros par la réclame.

Une convention independante entre l'Allemagne et l'etat du Congo

Bruxelles 3 juillet.— Une convention indépendante entre l'Amérique et l'état du Congo a été signée hier et ajoutée a l'acte de la conférence anti esclavagiste. Le représentant turc n'a pas encore signé l'acte général.

Une lutte entre contrebandiers et employes de douane

Flemisbury Ky 3 juillet.— Une rencontre sanglante a eu lieu entre les employés du revenu et les contrebandiers, dans le comté de Rowan, mardi. On rapporte que trois hommes ont été tués on n'a pu apprendre les noms et à quel parti ils appartiennent.

Les discours de l'ex-roi Milan

Belgrade, 3 juillet—Un des ministres agissant d'après des instructions reçues du gouvernement s'est rendu hier auprès de l'ex-roi Milan et l'a requis de s'abstenir de faire des discours qui pouvaient être interprétés faussement. L'ex-roi Milan a assuré le ministre qu'il observerait strictement la constitution.

Le bill de la loterie

Baton Rouge, 3 juillet—Les amendements du sénat au bill de la loterie ont été adoptés hier par la chambre, par un vote de 68 contre 23. On est satisfait du résultat.

Une crise politique

Madrid, 3 juillet—Le cabinet espagnol subit une crise actuellement. Il est tout probable qu'un ministère conservateur sera nommé sous la présidence de senor Canovas Del Castello.

Le boxeur John L. Sullivan

Boston, Mass, 3 juillet—John L. Sullivan, le boxeur, a eu une entrevue avec un reporter, hier soir. Il ne sait pas quand il se battra. Il est prêt à se rencontrer avec n'importe quel combattant blanc ou noir, si un montant suffisant est accordé. Il est aussi prêt à se rencontrer avec Jackson pour un enjeu de $20,000.

UN ORAGE DEVASTATEUR

Maisons et ponts demolis

Pittsburg. 3 juillet.—Un hôtel et deux maisons de commerce ont été incendiés par la foudre, hier soir. A New-Castle, l'orage a été violent et a duré 24 heures. Plusieurs maisons et granges ont été frappées par la foudre.

A Zanesville, Ohio, les pertes causées aux ponts et à la propriété par l'orage s'élèvent à $200,000. Les voies ferrées ont été inondées et beaucoup endommagées.

LA REPUBLIQUE DE SAN SALVADOR

Le president Menendez a ete assassine

City of Mexico, 3 juillet.—Le ministre du Guatemala a reçu un télégramme de son gouvernement annonçant que le président de la république de San Salvador, Menendez n'était pas mort de sa mort naturelle, mais avait été assassiné. Le peuple de San Salvador proteste contre l'usurpation du pouvoir par Ezeta qui ne veut pas faire connaître la vérité à ce sujet.

Incendie

Concord, N. H., 3 juillet.—Le bloc en briques à trois étages, occupé par la manufacture de barattes à beurre Blanchard & Sons a été incendiée ce matin. Pertes $75,000.

Maritime

New-York, 3 juillet.—Le steamer "Nordland" partie de Anvers, est arrivé ici, ce matin.

Un conseil colonial

Berlin, 3 juillet.—Le gouvernement est sur le point d'établir un conseil colonial afin de considérer conjointement avec le département colonial toutes questions relatives aux possessions coloniales allemandes.

Mort d'un general

Exeter, N. H. 3 juillet.—Le général Gilman Marston est mort, ce matin.

Le bil McKinley et le commerce de la France

Paris, 3 juin.—Une députation de membres de la chambre des députés représentant les départements de la Côte du Nord et la Loire, a eu une entrevue avec le ministre du commerce Roche à qui il a demandé que le gouvernement maintienne la loi prohibant l'importation du lard. M. Roche a répondu que le bill Mckinley avait changé la position commerciale de la France envers l'Amérique.

La prohibition de l'importation du lard, a-t-il dit, a pu avoir été un des motifs de la passation du bill McKinley. La question du lard est devenue une question secondaire, comparée avec le commerce de la France et de l'Amérique. Il a assuré à la députation qu'aucun changement ne serait fait dans la position actuellement existante.

NOUVELLES DU LABRADOR

Un correspondant de la Pointe-aux-Esquimaux nous écrit comme suit, en date du 17 :

Les dernières goëlettes de la flottille partie d'ici de bonne heure ce printemps vers le 25 mars, pour la chasse aux loups-marins, sont revenues ces jours-ci. Comme vous le savez déjà sans doute, cette chasse a été à peu près nulle. De fréquents et forts vents d'ouest, accompagnés d'un froid inusité, avaient eu pour effet de refouler ou d'entasser les glaces, de manière à immobiliser les goëlettes pendant quatre ou cinq semaines.

Heureusement, il n'est pas arrivé d'accidents d'aucune sorte. La divine Providence semble veiller d'une manière particulière sur ces braves et vrais travailleurs de la mer, auprès desquels les "Travailleurs de la Mer" de Victor Hugo tombent dans l'insignifiance.

A-t-on jamais songé sérieusement à la somme de courage, je suis tenté d'ajouter héroïsme, qu'il faut à ces marins de la Pointe aux Esquimaux et de Natashquan, pour s'en aller chaque printemps, affronter les glaces du golfe St Laurent et en dehors même, dans de frêles nefs jaugeant en moyenne 35 tonneaux ! Ce qu'une pareille aventure offre de périls réels, de dures privations, je ne saurais le dépeindre convenablement !

Et lorsque pour soulager la misère qui vient parfois éprouver ces vaillants travailleurs de la mer, le gouvernement intervient d'une manière bienfaisante, croirait-on qu'il s'élève par ci par là des protestations à peine dissimulées sous un faux air de sympathie ! Pourquoi, dit-on, ces pêcheurs persistent-ils à demeurer sur ces plages lointaines, exposés qu'ils sont à des famines chroniques etc ? Pourquoi ne pas émigrer ailleurs ? Je poserai à ces critiques plus irréfléchis que malveillants cette question. Lorsque dans les parties agricoles de la province, les espérances des travailleurs de la terre sont déçues par des récoltes insuffisantes, des gelées précoces, la grêle etc, est-ce que l'on accompagne les secours qu'on leur donne par des conseils d'abandonner leurs champs, leurs foyers ? Non, certes, et pour cause.

Tant que les produits de la mer occuperont une aussi large place dans les ressources du pays, aussi longtemps il faudra des *pêcheurs* pour y consacrer leur travail incessant.

L'on peut affirmer sans crainte de contradiction que les habitants de la côte du Nord n'ont jamais été gâtés plus qu'il ne fallait par les faveurs d'aucun gouvernement. Les principaux groupes de population se trouvent à la Pointe-aux-Esquimaux et à Natashquan. A de rares exceptions près, les familles sont acadiennes d'origine, venant des Iles-de-la Madeleine.

C'est une population saine, vigoureuse, et en tout, les dignes descendants de ceux dont Longfellow a immortalisé les mâles vertus, la foi touchante et les mœurs patriarcales dans son "Evangeline."

Le Vénérable Préfet Apostolique de ce vaste pays de Labrador plus grand que la France, Mgr Bossé, est comme une providence vivante, pour tous ces déshérités de la fortune.—Par son zèle vraiment apostolique, son dévouement admirable à la cause de l'instruction populaire, ses inappréciables capacités administratives, il a réussi à imprimer un élan vigoureux à tout ce qui se rattache de loin ou de près non-seulement aux intérêts de la religion, mais en général à tout ce qui pouvait contribuer à la prospérité de ces populations isolées. A sa voix, de saints ouvriers évangéliques sont venus travailler dans cette vigne du Seigneur presqu'une terre incognito pour le reste de la province !

A la Pointe-aux-Esquimaux, l'on voit actuellement un couvent et une Ecole de Réforme, sous l'habile direction des Révdes Sœurs de la Charité. L'enseignement comprend les cours élémentaire, modèle et académique. Cet enseignement se fait avec le plus grand succès : plusieurs des élèves ont déjà obtenu leurs brevets avec grande distinction.

Que de pas, de démarches, d'efforts, de travaux et de sacrifices de toutes sortes, j'oserais dire de luttes, la fondation de pareilles institutions a dû coûter à Sa Grandeur Mgr Bossé, personne ne le saura jamais

En réponse à de pressantes demandes de secours l'automne dernier par Mgr Bossé, on le supplia d'amener ses paroissiens à essayer la culture des patates, offrant de lui envoyer ce printemps, la quantité requise par la terre préparée, ad hoc. Or, Mgr Bossé n'a cessé, chaque année, de pousser ces gens à semer et à planter. Et sur 150 familles résidentes ici, 7 seulement n'ont pas leur petit champ de patates, leur petit jardin. Pendant sa visite pastorale, Mgr Bossé fit le relevé de la semence faite en 1889, et le résultat obtenu, bien que la sècheresse, les vers et les sauterelles eussent causé de grands dégâts, et que les patates de semence eussent été bien rares au printemps. On sema donc 711 minots de patates, ainsi que quantité de graines de choux et de navets. La récolte a été de 6099 minots de patates, dont plus de 600 minots ont été mangés avant la mise en cave, 867 minots de navets et plus de 3000 choux. La moyenne du rendement est de 8 à 9 pour 1. Ce printemps, bien peu avaient assez de patates de semence. Il en manquait plus de la moitié de la quantité absolument nécessaire. Mgr Bossé s'adressa en toute confiance, à ses bons amis de Québec, qui lui ont envoyé 60 sacs par le dernier voyage du steamer. Tout en payant lui-même le transport, il a été heureux de les distribuer parmi ses gens. Dans les 24 heures après, elles étaient en terre.

Mgr Bossé fait travailler actuellement au parachèvement du couvent et de l'école de réforme. Lorsque ces bâtisses seront terminées, elles présenteront une fort belle apparence, et réuniront toutes les conditions voulues pour le confort et la salubrité.

Les ouvrages qui s'y font cette année, ont pour but d'ouvrir un petit pensionnat pour quelques demoiselles de cette préfecture, qui aujourd'hui vont chercher leur éducation à Rimouski ou à Québec. Il leur fallait des appartements séparés des enfants de la Réforme, et cet automne, tout sera prêt pour les recevoir.

Grâce aux sollicitations de Mgr Bossé, le gouvernement de Québec a fondé dans la Beauce, une colonie de nos pêcheurs acadiens. Ils sont devenus aussitôt de bons cultivateurs, et leurs défrichements sont assez considérables. Ils sont heureux de leur sort. Son Eminence le Cardinal Taschereau et l'honorable M. Mercier, leur sont tout dévoués. Il serait possible cet automne d'y envoyer encore une quinzaine de familles, sans faire tort à l'exploitation de la pêche.

—Mgr Bossé nous disait que depuis son arrivée en 1882, près de 60 familles sont parties d'ici pour aller vers la Beauce, ou vers Québec, où elles se livrent à l'agriculture ou à d'autres industries. En bien des cas, le charitable Préfet a dû non seulement leur fournir pour leur voyage, vêtements et provisions, mais encore payer le prix de leur passage. Ceci connu, que penser de la justice et de l'apropos des protestations dont je parlais en commençant ? Pour bien juger d'un état de choses, et avant de se permettre critiques, blâme, et même des conseils, il est raisonnable de voir les choses sur les lieux, et non pas lancer à cent lieues de distance, des appréciations et des jugements de fantaisie qui font autant de peine que de dommage.

Pour conclure, je suis heureux de pouvoir vous informer que grâce en partie aux sages précautions prises par Mgr Bossé quant à la distribution des secours reçus l'automne dernier, les goëlettes de la Pointe aux Esquimaux, au nombre de 21, sont parties pour la pêche à la morue, vers Notasquan et ailleurs sur la côte, où elle est en abondance cette année.

—OBSERVATEUR.

Les journaux, amis de la cause acadienne sont priés de reproduire.

Un esturgeon monstre

Un esturgeon pesant 400 livres a été pris dans une pêche à Berthier. Ce poisson monstre est arrivé hier matin à bord du "Montmagny" et son propriétaire l'a exposé sur le marché.

BAUME NASAL.

Guérison prompte et certaine du Rhume de Cerveau et du Catarrhe, à toutes leurs périodes.

CALME, NETTOIE, GUERIT.

Soulagement Immédiat, Guérison Permanente, Insuccès Impossible.

Plusieurs soi-disant maladies sont des symptômes de Catarrhe, telles que mal de tête, surdité partielle, perte de l'odorat, mauvaise haleine, toux et crachement, nausée, sensation de débilité générale, etc. Si vous souffrez d'aucun de ces symptômes ou autres semblables, vous avez le Catarrhe et devriez vous hâter d'avoir une bouteille de BAUME NASAL. *Soyez averti à temps*, le rhume de cerveau négligé dégénère en Catarrhe, suivi de la consomption et de la mort. Le BAUME NASAL est en vente chez tous les pharmaciens, ou on vous l'enverra, franc de port, sur réception du prix (50 cents et $1.00) en adressant

FULFORD & CO., BROCKVILLE, ONT.

☞ *Soyez en garde contre les imitations ayant le même nom.*

Avis de Faillite

Dans l'affaire de
JAMES HOOLAHAN,
315, rue St.-Paul, Montréal.

LES SOUSSIGNES vendront par encan, en lots, au gré des acheteurs, au No 315, rue St.-Paul, Montréal, MERCREDI, 9 JUILLET 1890, à DIX heures l'actif de la succession comme suit :

Fonds de commerce de marchandises de fantaisie, librairie, jouets, etc.	$2,905 59
Fixtures	407 55
	$3,313 14
Dettes de livres d'après liste	2,471 40
	$5,784 54

L'inventaire est à notre bureau. Pour autres informations, s'adresser à

KENT & TURCOTTE,
7, Place-d'Armes,
Montréal.

A. MARCOTTE & Cie,
Encanteurs.

30 juin—e 3, 4, 6 juil

Grand Succes

LA MAISON
SAVARD & Cie

Vient de recevoir un grand lot d'Etoffes à robes, dans les patrons et les couleurs les plus nouveaux, qu'elle vendra à très bas prix.

Aussi, un grand Job de Mousseline de couleurs pour robes qui sera vendue à 5 cts la verge.

Un assortiment complet dans les étoffes de deuil, cachemire crêpe, tweeds, serges, etc.

J. SAVARD & CIE
52-54, RUE DE LA COURONNE

NouveauteS

Un ballot nouvellement arrive de
MANTEAUX IMPERMEABLES
POUR DAMES

Nouveaux manteaux de tissus variés, dans les formes Edinburgh, depuis $5.00 à $15.00. Aussi dans les nouveaux genres, pour $1.75 et plus.

Manteaux imperméables pour enfants, dans les couleurs unies et carreautés, (prix modérés.)

GLOVER, FRY & Cie.

REDUCTION

Etoffes nouvelles pour robes d'été d'une belle valeur, depuis 10c, 12c, 19c

Zéphir, couleurs solides, réduit à 10c la verge.

Robes, en zéphir brodé, pour moitié prix.

CHAPEAUX EN PAILLE

Chapeaux en paille, tous nouveaux, pour moins que la moitié du prix, 25c et 50.

Chapeaux garnis, blanc et couleurs très nouveaux pour 25c, prix ordinaire $1.50.

CLOVER FRY & CIE.

Grande Vente

CHEZ
D. DROLET

Venez voir nos vastes départements de Tapis, Prelarts, Couchettes en fer, Paillasses à spring, Lits de plumes, Matelats et nos fournitures de maisons, stock nouveau et magnifique de toutes espèce que l'on montre maintenant au plus bas prix.

VOUS Y VERREZ

Le plus bel assortiment de Carosses d'enfants, Chaises de fantaisie, en jonc et en paille, berçante ou non, et de toutes dimension que nous vendrons aux prix de l'importation.

HATEZ-VOUS ! HATEZ-VOUS !

Il nous reste plus que quelques paires de notre grand JOB de PATRONS de RIDEAUX.

Nos ateliers de confection ne laissent rien à désirer. Nous garantissons tout vêtements fait sur commande,

COUPE ELEGANTE,
MAIN D'ŒUVRE SUPERIEURE.

et promptitude dans l'exécution des commandes chez

D. DROLET
Coin des rues St. Joseph et de la Couronne

5 mai.—3m E.

Commission à barrières rive nord à Québec

AVIS

Les porteurs de débentures de la Commission à Barrières de la rive Nord à Québec, sont par le présent notifiés de s'assembler au bureau de la Commission No. 95, rue St-Pierre, MARDI, le 8 juillet prochain, à DIX heures a. m., pour l'élection de trois syndics en conformité avec l'acte 47 Vict, chap. 82.

Les personnes désirant voter devront apporter en même temps que les débentures une liste détaillée donnant la date, le numéro, le montant et l'émission de chaque débenture, et le nombre de votes auxquels ils ont droit.

Par ordre,
G. H. BURROUGHS,
Sec.-Trés.

30 juin jusq 8 juil—e

A bas les imposteurs!

Il y a des êtres qui ne sauraient vivre s'ils ne s'attaquaient à la réputation d'autrui. Tel est le cas de cet individu qui parcourt actuellement les campagnes, et qui, voyant qu'il ne peut réussir à introduire ses petites fabrications, tâche par tous les moyens qui sont en son pouvoir, d'empêcher les malades de se procurer de véritables remèdes sauvages. Ainsi, en ce moment, il répand à grand bruit la nouvelle incroyable que les Racicot ne sont plus de ce monde, et qu'il est inutile de se rendre à Québec pour avoir de ses remèdes, composés d'Herbes et de Racines. A l'instar de ces charlatans de bas étage, il ne manque jamais de proposer des paris de $500.00 et même $5,000.00 qui l'embarrasseraient fort, s'ils étaient acceptés.

Quoique M. Racicot n'ait rien à redouter de ces grossières attaques autant que ridicules, cependant comme plusieurs peuvent ignorer s'il est réellement parti de ce monde, il tient à faire savoir à ceux qui ne les connaissent pas qu'il compte encore au nombre des vivants et qu'il n'a pas l'intention de mourir aussi vite que ce prétendu *informer* oserait le désirer. Il profite aussi de l'occation pour avertir les malades de se méfier de ces imposteurs, et que lorsqu'ils désireront de véritables remèdes sauvages, composés d'Herbes et de Racines, de ne pas écouter ces passants, mais de se rendre directement chez

J. E. P. RACICOT
No. 25, Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec.

Les mêmes remèdes se vendent aussi à Montréal, au No. 1434, rue Notre-Dame, et à Sherbrooke, No. 9, rue du Pont.

SIROP D'EPINETTE

SAUVAGE

Pour la Grippe, la Bronchite, la Toux, l'Enrouement, la Coqueluche et tous les mauvais rhumes attachés à la Poitrine et qui occasionnent la Consomption.

Chaque bouteille est accompagnée d'une cuiller.

En vente en gros chez W. Brunet & Cie., St-Roch, E. Giroux & Frère, Langlois & Paradis et N. Rioux & Cie. En détail chez les principaux Pharmaciens et Epiciers de la ville et de la campagne.

Poêles de cuisine à Gaz

LA COMPAGNIE DU GAZ à Québec, a un assortiment de ces petits poêles de cuisine à gaz, visibles et en vente à son bureau.

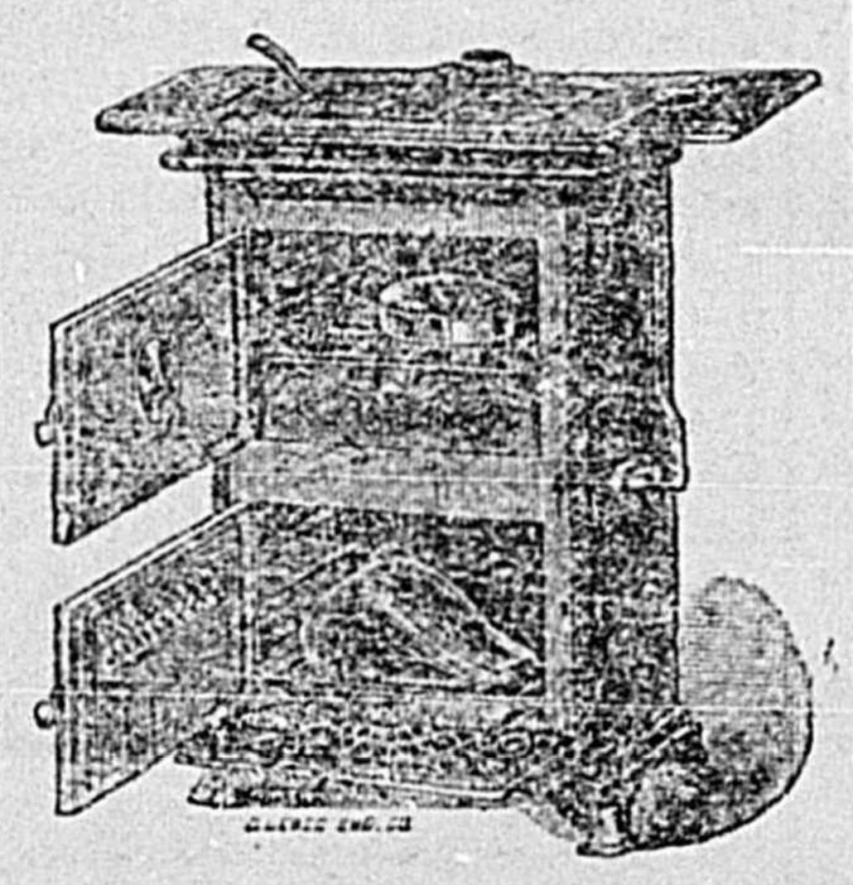

Poeles-Armoires $18

Ces poêles cuisent, bouillent, rôtissent, grillent et font la cuisine complète d'une famille, donnant entière satisfaction ; sont économiques comparés aux poêles à charbon et à bois.

Pas de cendre, poussière ou fumée.—Toujours prêts pour le service.

☞ *Venez les voir en opération.* ☜

20 juin.—e

PARATONNERRE!

Je suis prêt à poser des paratonnerres en cable de broches de trois quarts de pouces de diamètre pour la faible somme de 15 cts par pied. Ces paratonnerres sont approuvés par M. Laflamme, de l'université Laval, comme étant de première classe. S'adresser à

F. X. BEAUDOIN,
St-Isidore, Dorchester.

P. S.—Ce paratonnerre a été posé de préférence à tout autre sur la nouvelle chapelle du Séminaire de Québec.

24 juin—E

Propriété à vendre

L'un des plus beaux points de vue le long du St-Laurent, situé à Ste-Croix, sur le fleuve, à environ deux milles et demi de l'église, à peu près à moitié chemin entre le quai de la Pointe Platon et celui de Ste-Croix, qui sont régulièrement desservis par deux steamboats confortables. Cette propriété contient environ soixante arpents en superficie de bonne terre.

S'adresser au propriétaire, colonel James Thurber, à Ste-Croix, ou à H. G. Joly de Lotbinière, avocat, 15, rue Buade, Québec.

19 juin 1890.—e 15j

TELEPHONE 286

CIMENT DE PORTLAND

400 BARILS
FRAIS, FORT,
BON MARCHE.

A VENDRE PAR
George W. Webster & Cie
95—Rue Dalhousie—95

2mai—e | 3m

CANADA
Province de Québec }

AVIS PUBLIC est par le présent donné que John Breakey, marchand de bois de Québec, William Breakey, rentier, de St-Jean Chrysostôme, George Breakey, marchand, du même lieu, Denisson Breaky, agent, de Québec, Harold Breakey, gentilhomme, de Québec, feront application, en vertu de la section deuxième du chapitre troisième du Titre onzième des Statuts Refondus de la Province de Québec, "De la constitution des Compagnies à fonds social," et ses amendements, pour l'obtention de lettres patentes à l'effet de construire un chemin de fer qui sera connu sous le nom de "National Air Line Railway Company," et qui partira de la frontière américaine près de la rivière "Dead River," traversera le "Canadian Pacific Railway, près du lac Mégantic et le "Québec Central" à un endroit quelconque entre *Disraeli* et *Beauce Jonction*, et se raccordera enfin à un endroit quelconque avec le chemin dont la construction est projetée par "The Chaudière Valley Railway and Navigation Company."

Le capital de la dite Compagnie de $250,000.00, c'est à savoir, deux mille cinq cents parts à $100.00 chacune.

F. X. LEMIEUX.

Québec, 30 mai 1890.—e

Moissonneuse, Lieuse "Walter A. Wood

Exposition Universelle à Paris 1889
OBJET D'ART
Spécialement donné pour sa supériorité à toutes autres lieuses posés.

Premier prix accordé à ces machines à un grand concours européen, en Allemagne, en 1889, comme étant supérieures aux suivantes : machines à lier Massey, Howard, McCormack, Osbourne, Johnston et Samuelson.

Garantie la meilleure LIEUSE du monde

Faucheuses, Rateaux, Moissonneuses, et assortiment général des meilleurs instruments aratoires, sur les marchés, aux prix et termes les plus avantageux aux cultivateurs.

—AUSSI—

Engins, Bouilloires, Planeurs, Embouveteurs, Machines à mouleurs, Moulins à bardeau, Moulins à scie ronde ou scie à ruban, et tous les nécessaires pour moulin à cie par vapeur ou à l'eau. *Nous avons* souvent des des engins de seconde main à très bon marché. Une visite est sollicitée. Ne vous trompez pas d'adresse.

Wm. A. ROSS
30, RUE ST.-PAUL, QUEBEC

N. B.—Les plus bas prix de la ville pour les marchandises de premier choix

Maison **SAMUEL BEDARD**

HORLOGER ET BIJOUTIER
(EN GROS ET EN DETAIL)

241 RUE Saint-Paul BASSE-VILLE QUEBEC

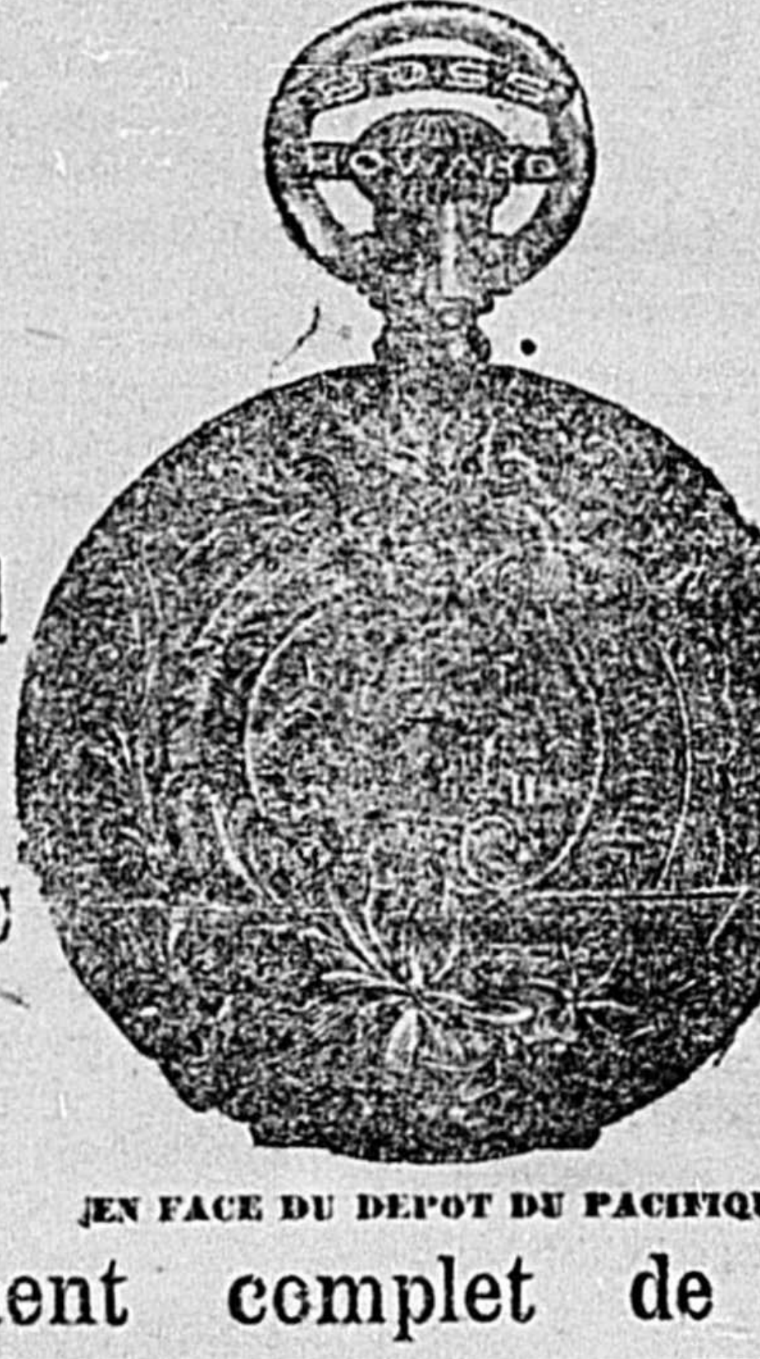

241 RUE Saint-Paul BASSE-VILLE QUEBEC

(EN FACE DU DEPOT DU PACIFIQUE)

Assortiment complet de Bijouteries
VENDUS A DES PRIX REDUITS

☞ AUSSI : Un magnifique bycicle en parfaite ordre, coûtant $135.00, à vendre. Deux vitrines pour installation à vendre à réduction.

Rosario Lachance, Gerant.

21 av—E

Ni l'amour, ni les honneurs, ni la richesse, ni la puissance ne peuvent donner le bonheur et la gaiete quand la sante est perdue. "Soyez sage a temps pour votre sante, fuyez toute inclination au plaisir et aux divertissements.

Conservez vos forces pendant les chaleurs excessives, en prenant le

☞ **JOHNSTON FLUID BEEF**

La meilleure protection contre toute maladie est de conserver sa santé en bon état.

Biere et Porter Labatt

DE LONDON, ONT.

Preuve que la célèbre **Biere et Porter** fabriqués par John Labatt, de London, Ont., est la meilleure du Canada et même pouvant rivaliser avec les meilleures Bières et Porter importés ; les prix remportés aux Expositions Universelles de Philadelphie, Australie et de Paris le prouvent, ainsi que les certificats d'analyse ci dessous :

M. FISET, M. D. L., Analyste du Gouvernement, dit : "Je les ai trouvés très purs et des meilleures qualités de houblon et orge. C'est un breuvage hautement recommandé aux invalides et aux convalescents, surtout comme tonique."

Le **Rev. P. J. EDOUARD PAGE**, professeur de Chimie, Université-Laval, Québec, dit : "J'ai analysé la bière "**India Pale Ale**" fabriquée par John Labatt, London, Ont., embouteillée par M. Y. MONTREUIL, Québec. C'est une bière légère contenant peu d'alcool, d'une saveur délicieuse et très agréable, d'une qualité supérieure et pouvant rivaliser avec les meilleures Bières importées. J'ai aussi analysé le **Porter (XXX Stout)** de cette même brasserie, qui est d'excellente qualité, sa saveur est très agréable, c'est un tonique plus énergique que la Bière précédente, car il est plus riche en alcool, pouvant être comparé avantageusement avec tout Porter importé. Ces **Bieres et Porter de John Labatt, London, Ont.**, sont fabriqués des meilleures qualités d'orge et houblon et ne contiennent aucun ingrédient nuisible à la santé."

☞ Faites usage de la Célèbre BIÈRE et PORTER LABATT, et n'en prenez pas d'autre en substitution

N. Y. MONTREUIL,
SEUL AGENT A QUEBEC,
179, RUE SAINT-PAUL, QUEBEC.

26 mai—E 3m

Un verre de liqueur est au dessert ce qu'est le dessert au repas

Fabrique de Liqueurs Grande Marque
CHARLES LACAUX
VICE-CONSUL D'ESPAGNE, CHEF DE LA MAISON
LACAUX FRERES, A LIMOGES
FOURNISSEURS EXCLUSIFS

du GRAND HOTEL et de ses Caves, à Paris, pour les Bitters et toutes les Liqueurs françaises ;

de l'HOTEL et du CAFÉ DE PARIS, Etablissement de Monte-Carlo, pour toutes les Liqueurs, les Sirops, les Cognacs, les Fines-Champagnes (la vieille réserve), les Rhums, les Kirchs, les Bitters, les Absinthes, les Cassis ; les Vins de Madère, de Malaga, de Frontignan, etc., etc.

LA LIQUEUR DE COCA DU PÉROU
HORS CONCOURS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Il est aussi le fournisseur des plus grands Etablissements du Monde, tels que
La Compagnie Transatlantique, le Cercle national des Armées de terre et de mer, à Paris

E. ROUMILHAC, 17 et 19, Rue Saint-Jean, Québec.
SEUL AGENT POUR LE CANADA

6 mai—E 1 an

J. EMILE VANIER

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique
INGENIEUR CIVIL, ARPENTEUR
61, Rue Saint-Jacques, Montreal

Demandes de BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, etc, préparées pour le Canada et l'étranger.

23 déc—E 1 a

Succession Louis Vezina

TOUS DEBITEURS de la succession de feu Louis Vezina, en son vivant de St. Sauveur de Québec, ancien marchand épicier, sont requis de payer sans délai au soussigné, et tous créanciers de la dite succession sont aussi requis de présenter au même leurs comptes.

J. E. BOILY, notaire,
Procureur de Dme Vve Ls. Vézina,
Légataire universelle

Québec 15 Juin 1890—e 1 m

DEMENAGEMENT.

JE DÉSIRE INFORMER mes pratiques et le public en général que j'ai transporté mon établissement au

No 4, Rue de la Fabrique

COIN DE LA

Rue Sainte Famille

ci-devant occupé par Mme Labrecque, modiste, où, avec un stock grandement augmenté et avec une plus grande facilité pour le commerce, j'espère avoir un patronage continuel et toujours grandissant

Votre respectueusement,

J. E. MORRISSON,
Droguiste,
31, rue Buade.

6 mai—E

MARC COUTURE

MARCHAND DE

CHAUSSURES

EN GROS ET EN DETAIL

A LA

Maison BLANCHE

(En face de la Halle)

135, RUE COMMERCIALE

LEVIS

—:o:—

Le soussigné ayant transporté son établissement à la MAISON BLANCHE, continuera comme par le passé son commerce de CHAUSSURES, hardes faites, chapeaux, parapluies, capots imperméables, valises, satchels, gants et un grand nombre d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer. Le nouveau magasin aura let riple avantage de nous permettre d'augmenter encore notre assortiment et d'effectuer le service d'une manière plus régulière et plus prompte, sans compter que les acheteurs seront plus à l'aise.

Enfin, comme par le passé, l'assortiment du printemps sera au complet, pour hommes, femmes et enfants, en Veau français, Kid, Chevreaux, Chèvre, Veau poli, Veau patent, Souliers noirs et de couleur sur les formes les plus nouvelles et dans les derniers goûts, nos importations venant directement des meilleures manufactures Françaises, Anglaises et Américaines. Enfin, venez, les prix sont à la portée de toutes les bourses et vous aurez satisfaction entière.

M. COUTURE tient aussi un département de chaussures, rue Saint-Georges, vis-à-vis de chez M. Antoine Carrier et Fils, où vous trouverez le même assortiment de chaussures, même qualité, au même prix,

12 ju n—e et h 2m

P. E. POULIN **P. C. LACASSE**

Préservez votre Vue !

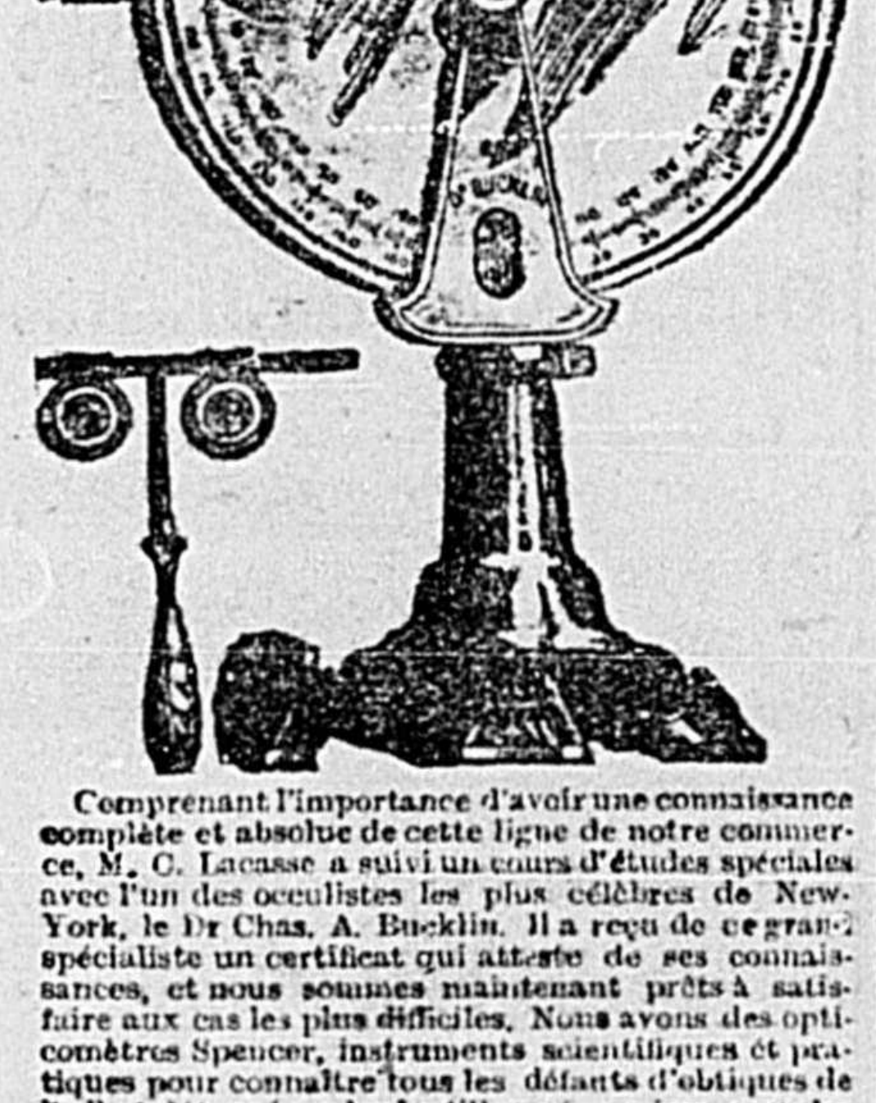

Comprenant l'importance d'avoir une connaissance complète et absolue de cette ligne de notre commerce, M. C. Lacasse a suivi un cours d'études spéciales avec l'un des occulistes les plus célèbres de New-York, le Dr Chas. A. Bucklin. Il a reçu de ce grand spécialiste un certificat qui atteste de ses connaissances, et nous sommes maintenant prêts à satisfaire aux cas les plus difficiles. Nous avons des optimètres Spencer, instruments scientifiques et pratiques pour connaître tous les défauts d'obtiques de l'œil et déterminer les lentilles nécessaires pour les corriger.

Comme nous nous servons de cet instrument pour ajuster lunettes et pince-nez, nous pouvons garantir satisfaction à nos pratiques de toutes les classes.

Cet instrument mesure chaque œil séparément. C'est la méthode unique dont tous les occulistes s'accordent à reconnaître le mérite.

D'après notre expérience on rencontre souvent des personnes ayant des yeux d'un dégré de force inégal : cela nécessite, il va sans dire, des verres d'un pouvoir différent pour chaque œil qui, placés dans les montants de la lunette, donneront une vision normale distincte.

Les personnes qui ont eu de la peine à se procurer des lunettes qui leur aillent bien, sont cordialement invités à venir se renseigner par elles-mêmes sur les mérites de cet instrument.

Lunettes et pince-nez de tous les degrés, toujours en main.

CERTIFICATS

M. P. Calixte Lacasse,

Monsieur,—La paire de lunettes que vous m'avez procurée, a fait un grand bien à mes yeux. Maintenant je puis lire les caractères les plus fins sans recourir à la loupe. Auparavant je fatiguais beaucoup mes yeux à la lumière du gaz. Maintenant je n'éprouve aucune fatigue, et puis prolonger mes veilles beaucoup plus tard. Veuillez accepter mes remerciements.

F. X. Plamondon, Ptre.

St.-Jean-Baptiste, 2 jan. 1889.

M. P. C. Lacasse, 40, rue de la Fabrique,

Cher monsieur,—Je dois vous dire que madame Rinfret et moi, sommes très satisfaits des lunettes que vous avez été assez bon de choisir pour nous, nous sommes heureux de dire qu'elles nous font admirablement bien. Madame Rinfret n'avait pu trouver à Québec et à Montréal, de lunettes pour lui donner satisfaction. Je me fais un devoir de vous recommander comme un Opticien habile et digne d'encouragement.

R. F. Rinfret, M P P

Québec, 10 avril 1889.

Je certifie que j'emploie même et que j'ai prescrit à d'autres les lunettes et lorgnons vendus par MM. P. E. Poulin et Cie., et que dans chaque cas, je les ai trouvés parfaitement appropriés.

C. S. Parke, M. D.

Cher monsieur,

Madame Sewell et moi, avons fait l'essai des lunettes que vous avez été assez bon de choisir pour nous, et je suis heureux de dire qu'elles nous vont admirablement bien. Je vous recommande avec empressement comme un Opticien habile et digne d'encouragement.

Jas. A. Sewell.

P. E. POULIN & CIE

BIJOUTIERS et OPTICIENS

40, Rue de la Fabrique, Québec

5 juin—E J 1m

Orgues - Harmoniums

POUR

EGLISES ou SALONS

—:o:—

30 MAGNIFIQUES ORGUES, dont quelques-unes ont une sonorité suffisamment puissante même pour des Eglises de grandes dimensions des célèbres manufactures de

MASON & HAMLIN,

& BURDETT,

et autres, sont maintenant exhibées et en vente à BAS PRIX, ou à termes de paiements faciles, chez l'éditeur de musique

ARTH. LAVIGNE

55—Rue de la Fabrique—55

17 mai—je

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC ST. JEAN

Le et après LUNDI, le 9 JUIN 1890, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches:

DEPART DE QUEBEC

8.10 A. M.—Express direct pour le Lac St. Jean, tous les jours, arrivant à la jonction Chambord à 5.04 p. m., et à Roberval à 5.35 p. m.

5.30 P. M.—Express local pour St. Raymond, tous les jours, y arrivant à 7 20 p. m., et au lac St. Joseph à 6.50 p. m.

ARRIVEE A QUEBEC

6.15 A. M.—Express direct part de Roberval à 8.30 p. m., tous les jours, ainsi que le Dimanche, mais pas le samedi, (et de la jonction Chambord à 9.00 p.m.) pour Québec, y arrivant à 6.15 a. m.

8.45 A. M.—Express local part de St Raymond, tous les jours, à 7.00 a. m., et du lac St. Joseph à 7.32 a. m., arrivant à Québec à 8.45 a. m.

8.15 P. M.—Train mixte part de la Rivière-à-Pierre tous les jours à 2.45 p. m., de St.-Raymond à 5.25 p. m., et du lac St. Joseph à 6.50 p. m., arrivant à Québec à 8.15 p. m.

20 minutes pour prendre le *lunch* au lac Edouard.

Chars palais "Monarch" attachés à tous les trains directs du jour, et chars dortoirs aux trains directs du soir. On peut retenir des siéges et des lits, et se procurer des billets de passage chez R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.

Le bateau à vapeur "Peribonca" fera des voyages sur le lac St.-Jean lorsqu'il sera nécessaire, pour les colons, et un yacht à vapeur voyagera tous les jours entre Roberval et les endroits de pêche pour la "Ouananiche" à la Grande Décharge, du 1er juillet au 15 septembre.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St. Jean et Saguenay, à l'Est de la Jonction Chambord, est enregistré pour la Jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'ouest enregistré pour Roberval.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après cinq heures p. m.

Billets de retour de première classe aux taux d'un *simple billet, de Québec à toutes les stations*, émis les Samedis, bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du lac St. Jean, à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage, **gratis.**

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret, s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent-général pour les passagers et le fret, Québec.

J. G. SCOTT,
Sec. et Gerant.

Québec, 2 Juin 1890—e j

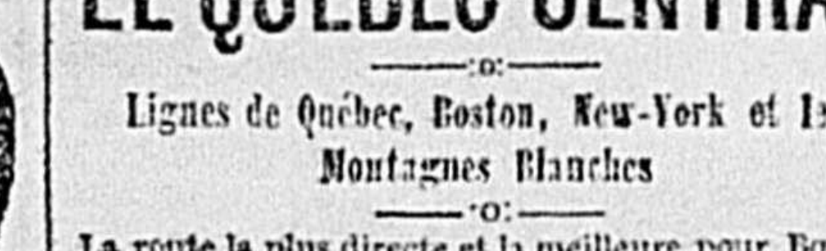

CHEMIN DE FER

LE QUEBEC-CENTRAL

—:o:—

Lignes de Québec, Boston, New-York et les Montagnes Blanches

—:o:—

La route la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et le lac Memphremagog.

La seule ligne sur laquelle circulent les chars parloirs et dortoirs entre Québec et Springfield, et entre Québec et Boston, sans changement.

Le et après LUNDI, le 30 JUIN 1890, les trains circuleront comme suit :

Express—Départ de Québec par le bateau passeur 1.30 p. m., de Lévis à 2.00 p. m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.40 h. p.m.; arrive à Sherbrooke à 8.00 h. p.m.; arrive à Newport, Vt. à 10.20 h. p. m. ; arrive à Boston à 8.12 a. m.; arrive à New-York à 11.40 h. a. m.

Chars Monarque, parloir, dortoir et buffet, feront partie de ce train, de Québec à Springfield, sans changement.

Passagers—Part de Québec par le bateau-passeur à 8.30 h. p.m.; de Lévis à 9.15 p.m.; arrive à la Jonction de la Beauce à 11.30 p.m.; arrive à Sherbrooke à 4.10 a. m. ; arrive à Newport à 6.55 a. m.; arrive à Boston à 4.45 h. p. m. ; arrive à New-York à 8.15 p. m.

Des chars palais dortoirs et parloirs sont attachés à ce train de Québec à Boston, sans transbordement. Ce train quittera Québec les dimanches soir, au lieu des samedis soir.

Mixte—Part de Québec par le bateau-passeur à 1.15 h p.m.; de Lévis à 1.40 h. p.m. ; arrive à la Jonction de la Beauce à 5.45 h. p. m.; arrive à St. François à 6.45 p. m.

Les trains arriveront à Quebec.

Express—Part de New-York à 4.00 h. p.m., de Boston à 9.00 h. a. m. ; de Newport, à 5.40 a. m. ; part de Sherbrooke à 7.40 a. m ; arrivant à Lévis à 1.35 h. p.m., et à Québec par le bateau-passeur à 1.45 p. m.

Chars Monarque, parloir, dortoir et buffet feront partie de ce train, de Springfield à Québec, sans changement.

Passagers—Part de New-York à 9.00 h a. m. ; part de Boston à 1.45 h. p.m; part de Newport à 9.55 p. m.; part de Sherbrooke à 11.45 p. m.; arrive à Lévis à 6.35 a. m., et à Québec par le bateau-passeur à 6.45 h. a. m.

Monarque, char parloir, dortoir et buffet de Boston à Québec sans changement.

Mixte—Part de St. François à 6.00 h. a. m. de la Jonction de la Beauce à 7.05 h. a. m. ; arrive à Lévis à 10.20 h. a. m.; et à Québec par le bateau-passeur à 10.30 h. a. m.

Raccordements

A Lévis et à la Jonction Harlaka avec l'Intercolonial ; à la Jonction Dudswell, avec la division supérieure Coos du chemin de Maine Central ; à Sherbrooke avec le chemin de fer Boston et Maine pour les Montagnes Blanches, Boston, Portland, New-York et tous les points de la Nouvelle Angleterre ; avec le Pacifique Canadien et le Grand Tronc pour l'ouest.

Des billets de touristes pour Newport, les Montagnes Blanches, New-York, etc, sont en vente du 1er juin 1890 au 1er octobre 1890, et des billets d'excursion du samedi et revenir le lundi suivant seront aussi en vente du 1er juin au 30 septembre.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau général des billets, en face de l'Hôtel St-Louis, ou à aucun des agents de la compagnie.

FRANK GRUNDY,
Gérant-général.

J. H. WALSH,
Gérant des passagers.
26 juin 1890.

BAZAR

En faveur du presbytère du Bout de l'Ile

STE-PETRONILLE, I. O.

Sous le haut patronage de Son Eminence le Cardinal Taschereau

—:o:—

Ce bazar, pour aider à construire un presbytère au Bout de l'Ile d'Orléans, se tiendra dans le patinoir de M. Thos Lizotte, à quelques pas du quai, du

21 Juillet au 2 Aout prochain

Nous avons confiance que les citoyens de Québec et des environs, qui ont, en plusieurs circonstances déjà, témoigné un grand intérêt à l'avancement et au progrès de la petite paroisse de Bout de l'Ile, ne refuseront pas l'encouragement que nous attendons d'eux cette fois encore.

Mesdames Thomas Lizotte, Louis Ferland, Isaac Gourdeau, Napoléon Baillargeon et Delle Le la Blais recevront avec reconnaissance les effets qu'on voudra bien leur faire parvenir à Ste-Petronille.

Nous offrons nos remerciements les plus sincères aux âmes charitables qui nous aident par l'achat de cartes, de briques et planches distribuées il y a quelques temps, et nous prions ceux qui en ont encore de vouloir bien nous les faire parvenir avec le montant collecté d'ici au 15 juillet prochain.

E. O. CORRIVEAU, Ptre Cno

MASON ET HAMLIN

LES PIANOS de la célèbre manufacture "Mason & Hamlin," appréciés par madame Albani, dans la lettre suivante, adressée à un amateur de cette ville :

Hôtel St-Louis, ce 14 mai 1890.

Monsieur,

Je vous recommande bien spécialement le piano Mason & Hamlin que M. Lavigne m'a envoyé. Je le trouve *excellent, admirable sous tous les rapports.*

Votre,
EMMA ALBANI-GYE.

Sont en vente à prix très modiques ou à des termes de paiement extrêmement faciles, chez

A. LAVIGNE

55, rue de la Fabrique

DEMANGEAISON DE LA PEAU

En trois applications, la POMMADE SOLARI guérit les démangeaisons de la peau même les plus accentuées.

EN VENTE PARTOUT.

Dépot général à la pharmacie **LARUE** Coin des rues Saint-Joseph et de l'Eglise, à Saint-Roch.

7 juin—e j 3fs pe

T T T

—:o:—

EXTRAORDINAIRE

Un Harmonium valant $75.00 peut être gagné en achetant une livre de THÉ au magasin de

J. B. ROUSSEAU

Comme toujours, nos THÉS sont importés directement, et pour cette raison sont vendus de vingt à vingt-cinq pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

QUALITE GARANTIE

—:o:—

J. B. ROUSSEAU

IMPORTATEUR DE THES ET DE CAFES

240—RUE ST.-JOSEPH, ST.-ROCH—240

Québec, 7 juin 1890—j e

Sucursales : 206, Rue et Faubourg St.-Jean. Cote des Marchands, Levis.

FAUCHEUSES, RATEAUX, MOISSONNEUSES

COSSITT & FRERE

AUSSI Buggies, Wagons, Express, Etc., Etc.

LATIMER & LEGARE,

177, Rue St-Paul, Quebec.

7 m—e j 3ms

LOTERIE NATIONALE

Sous le patronage de

M. LE CURE A. LABELLE

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en juin 1884 ; sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Victoria, chap. 36.

Classe D

Le 36ème tirage mensuel

AURA LIEU

MERCREDI
16 Juillet 1890

A 2 HEURES P. M.

Au cabinet de Lecture paroissial, à Montréal, Canada.

VALEUR DES LOTS

$50,000

GROS LOT

UN IMMEUBLE DE $5,000

$1.00 LE BILLET

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble de...	$5,000 00	$5,000 00
1	do	2,000 00	2,000 00
1	do	1,000 00	1,000 00
4	do	500 00	2,000 00
10	do	300 00	3,000 00
30	Ameublements..	200 00	6,000 00
60	do	100 00	6,000 00
200	Montres d'or....	50 00	10,000 00
1000	do d'argent.	10 00	10,000 00
1000	Services de toilette	5 00	5,000 00

2307 Lots valant $50,000.00

Cout du Billet - - - - - $1.00

Les demandes de billets seront reçues jusqu'à MIDI, le jour du tirage.

Le Secretaire,

A. A. AUDET.

Bureaux : 19 Rue St-Jacques

MONTREAL, CANADA

VICTOR MARIER, Agent

Coin des rues d'Aiguillon et Ste-Marie, Québec

Canada Life Assurance Company

ETABLIE EN 1867

—:o:—

SIÈGE SOCIAL .... Hamilton, Ontario

—:o:—

Capital et Fonds de Garantie au-dessus de $11,000,000 de Piastres
Revenu annuel au-dessus de $2,000 00.
24375 Police en force sur 18536 vies.
Montant d'Assurance en force $49,519,558
Polices sans conditions et incontestables

Président et Administrateur Général
A. G. RAMSAY

Gérant pour la Province de Québec
J. W. MARLING

AGENT ET INSPECTEUR POUR QUEBEC ET LE DISTRICT

FRANK PENNÉE.

119—RUE SAINT-PIERRE—119

31 mai—J E 1m

Livres Canadiens

—:o:—

Crémazie—Œuvres complètes	$ 1 50
Fréchette—La légende d'un peuple	2 00
Leblond—Histoire de Montréal	1 00
Jodoin—Histoire de Longueuil	1 25
Histoire de Boucherville	75
Bouchette—Topography of Canada	4 00
Routhier—Conférences et discours	1 25
Routhier—A travers l'Espagne	1 00
Ledieu—Entre-nous	50
Ouimet—La Question métisse	1 00
Tanguay—Dictionnaire généalogique, 6 vols.	24 00
Tanguay—Répertoire du clergé	1 50
Têtu, Mgr—Les évêques de Québec, (avec 17 portraits)	2 00
Têtu, Mgr—Mandements des Evêques, 6 vols	12 00
La Compagnie de Jésus au Canada	25
Ferland—Histoire du Canada, 2 vols	2 50
Les Ursulines de Québec, 4 vols	4 00
Masson—Les Bourgeois de la Cie du N.-O.	2 00
Larousse—Dictionnaire supplément canadien	1 00
Buies—Récits de voyages	50
Buies—L'Outaouais, illustré	75
Myrand—Une fête de Noël, 2e ed	75
Lareau—Histoire de la littérature canadienne	1 00
Martin—Les Jésuites martyrs du Canada	75
Lemay—Toukourou	50
Garneau—Histoire du Canada, 4 vols	6 00
Lemoine—Monographies et Esquisses, relié	1 50
Lemoine—Chasse et pêche, relié	1 00
Lemoine—Picturesque Québec, relié	3 00
Chauveau—Charles Guérin	5 00
Turcotte—Histoire de l'Ile d'Orléans	3 00
Turcotte—Le Canada sous l'Union, relié	2 00
David—Les Patriotes de 1837-38, relié	1 50
Casgrain—Au pays d'Evangéline	1 00
De Gaspé—Les anciens canadiens	1 00
De Gaspé—Mémoires, relié	1 50
Tassé—Les Canadiens de l'Ouest, 2 vols	2 00
Bibaud—Travaux sur l'histoire du Canada	2 00
Maurault—Histoire des Abénakis	1 50
Rameau—Une colonie féodale, 2 vols	2 00
L'Opinion Publique, 14 vols, brochés	60 00
La Revue Canadienne, 25 vols., richement reliés	100 00
Pope—Jacques Cartier, his life and voyages	1 00
McCord—Hand-Book of canadian dates	75
Gosselin—Vie de Mgr de Laval, 2 vols	5 00
Casgrain—Letellier de St. Just	1 50

FILTEAU & FRÈRE

27—RUE BUADE—27

COUR SUPERIEURE
Montmagny.
No. 318

Dame Léda Létourneau, épouse de Elzéar Laverdière, cultivateur et commerçant, de la paroisse de St-Pierre, dûment autorisée à entrer en justice.

Demanderesse ;

vs

Le dit Elzéar Laverdière.

Défendeur.

[illegible] de biens a été instituée [illegible] défendeur.

P. AUG. CHOQUETTE,
Procureur.

[illegible] 1m.

Whitehead & Turner

OFFRENT EN VENTE

100 BARILS, 60 tiers de tonnes et 72 tonnes de sirop des Barbades et de mélasse de la Trinidad, de premier choix.

—:o:—

Venant d'être reçus directement de Chine :

Demi caisses de Cadilles de premier choix.
1,000 demi caisses de thé vert et de Japon.

AUSSI

Quarts de morue verte.
Quarts de saumon.
Tonnes d'huile de morue.
" " loup marin.

Poissons et huiles venant des établissements Le Bouthillier, Frères & Cie., Paspébiac et Labrador.

ET

1500 CAISSES DE FRUITS, végétaux et viande de la saison, en montre.

A VENDRE CHEZ

Whitehead & Turner

St-Léon

Un autre témoignage important

—:o:—

Québec, 6 juin 1890

A la Compagnie de

l'Eau Minerale St. Leon.

Depuis trois ans, je souffrais de la dyspepsie et j'avais essayé maints autres remèdes prescrits par les meilleurs médecins, et aucun n'avait fait effet, quand on me conseilla d'essayer l'*Eau minérale de St-Léon*. J'en fais usage depuis deux ans suivant la prescription, et c'est le premier remède qui ait apporté du soulagement aux indigestions que je ressentais. Je suis heureux de recommander l'*Eau minérale de St-Léon* à toutes les personnes qui souffrent de dyspepsie et des bronches.

Avec respect, votre etc.,
DESIRE GUAY, tanneur,
379, rue Saint-Valier

En vente en GROS et en DETAIL

Chez Madame N. LAFORCE
3, Porte Dauphin, Québec.

12 j—j 15 fs

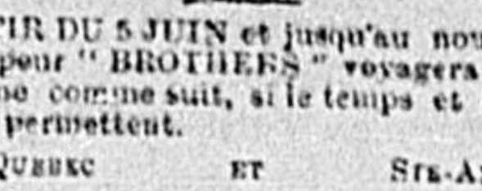

Ligne de Quebec a Ste. Anne de Beaupre.

A PARTIR DU 5 JUIN et jusqu'au nouvel avis, le vapeur "BROTHERS" voyagera de Quebec à Ste-Anne comme suit, si le temps et les circonstances le permettent.

Quebec		et	Ste-Anne
Dimanche	6½ h. a. m	Dimanche	3 h. p. m.
Lundi	6½ h. a. m.	Lundi	2 h. p. m.
Mardi	1 h. p. m.	Mardi	4 h. p. m.
Mercredi	6½ h. a. m	Mercredi	2 h. p. m.
Jeudi	6½ h. a. m.	Jeudi	2 h. p. m.
Vendredi	6½ h. a. m.	Vendredi	2 h. p. m.
Samedi	2 h. p. m.	Samedi	5 h. p. m

Pour les touristes qui désirent faire un voyage sur le fleuve, le samedi, c'est un voyage des plus agréables. Le départ et retour seront toujours réguliers, suivant les heures indiques dans l'annonce.

Toute société religieuse ou civile qui voudrait organiser un pèlerinage pourra engager ce vapeur à des conditions avantageuses, en s'adressant au Capitaine du vapeur.

ELZEAR FORTIER,
Vapeur "Brothers."

27 mai—e h 3m

Traverse de Quebec et Levis

LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE (la glace et le temps le permettant, le dimanche excepté) quitteront :

QUEBEC	LEVIS
Pour le Grand-Tronc	
A. M.	A. M.
9.30 Train mixte pour Richmond.	6 30 Malle de l'Ouest.
10.45 Train Express rapide pour l'Ouest.	P. M.
P. M.	2.00 Train Express rapide de l'Ouest.
8.30 Malle pour l'Ouest	
Pour l'Intercolonial	
A. M.	A. M.
5.30 Train (accommodation pour la Rivière du Loup.	6.00 Mixte de Rivière du Loup.
7.00 Malle pour Rivière du Loup.	11.05 Malle de Halifax.
P. M.	P. M.
2.00 Malle pour Halifax.	3 30 Train (accommodation pour la Rivière du Loup.
5.15 Train (accommodation pour la Rivière du Loup.	8.15 Malle de la Rivière du Loup.
Pour le Quebec-Central	
P. M.	A. M.
1.30 Express pour Sherbrooke.	6.45 Express de nuit.
1.15 Train mixte pour St Joseph.	10.30 Train mixte de St Joseph.
8.30 Express de nuit pour Sherbrooke.	P. M.
	1.45 Express de Sherbrooke.

23 juin 1890.

Ligne de St-Romuald, Sillery et Québec

—:o:—

LE VAPEUR

"LEVIS"

Capt. L. Desrochers.

A commencer le 6 MAI, (le temps et les circonstances le permettant) fera le trajet comme suit :

St-Romuald	Quebec
5 15 heures A. M.	6 00 heures A. M.
8 00 " A. M.	9 00 " A. M.
10 00 " A. M.	11 30 " A. M.
1 00 " P. M.	2 00 " P. M.
3 00 " P. M.	4 00 " P. M.
5 00 " P. M.	6 15 " P. M.
LES DIMANCHES	
2 00 heures P. M.	1 30 heures P. M.
5 00 " P. M.	3 00 " P. M.
	6 00 " P. M.

Arrêtant à Sillery et au quai de M. Bowens en montant et descendant.

Tous les samedis il y a un voyage de St-Romuald et de Sillery à Québec, à 5 heures A. M. et à 7 heures P. M.

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du matin de St-Romuald, et dans l'après-midi, les heures seront les mêmes que le dimanche.

Traverse de l'Isle d'Orleans

—:o:—

LE VAPEUR

"ORLEANS"

Capt. BOLDUC

LE ET APRES LE 19 MAI, le temps et les circonstances le permettant, ce bateau fera le trajet comme suit :

De l'Isle	De Quebec
5 15 heures A. M.	6 15 heures A. M.
8 00 " A. M.	9 15 " A. M.
10 00 " A. M.	11 30 " A. M.
1 30 " P. M.	2 30 " P. M.
3 30 " P. M.	4 15 " P. M.
5 30 " P. M.	6 15 " P. M.
LES DIMANCHES (Midi)	
1 15 heures P. M.	1 00 heures P. M.
2 15 " P. M.	2 30 " P. M.
5 00 " P. M.	4 00 " P. M.
7 00 " P. M.	6 00 " P. M.

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du matin de l'Isle, et dans l'après-midi les heures seront les mêmes que le dimanche.

Le vapeur "Orleans" quittera l'Isle tous les JEUDIS, à 10 h. p. m.

Compagnie de navigation du

Richelieu et Ontario

ENTRE

QUEBEC et MONTREAL

—:o:—

Le steamer *Quebec*, capitaine R. Nelson, partira du quai Napoléon, les Mardis, Jeudis et Samedis, à 5 heures de l'après midi.

Le steamer *Montréal*, capitaine L. H Roy, partira du quai Napoléon, les Lundis, Mercredis et Vendredis, à 5 heures de l'après-midi.

Ces deux steamers arrêtent à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

ENTRE MONTREAL ET TORONTO

Commençant LUNDI, le 2 JUIN, un steamer quittera Montréal, tous les jours, (excepté le Dimanche) à 10 heures du matin, laissant Lachine à 12.30 h. p. m., et Coteau Landing à 6.30 h. p. m.

—:o:—

LA LIGNE DU

Saguenay, Québec et Chicoutimi

Le vapeur *Union*, capitaine Lecours, partira du quai St. André, à 7.30 hrs. A. M., MARDI et VENDREDI, arrêtant à la Baie St. Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière-du-Loup, Tadoussac, l'Anse St. Jean, Ha Ha Baie et Chicoutimi.

Le steamer *Canada* commencera sur cette route le 24 JUIN jusqu'au 15 Septembre, et continuera avec l'*Union* à faire le service sur cette ligne.

Le *Canada* quittera Québec les mardis et vendredis, et l'*Union* les mercredis et samedis.

Pour la commodité des familles, à partir du 7 juillet jusqu'au 15 septembre prochain, un bateau quittera Québec pour Murray Bay, tous les lundis à 10 h. a. m., arrêtant à la Baie St-Paul et les Eboulements, en allant et en revenant. En retournant il quittera Murray Bay les mardis à 7 h. a. m., pour Québec.

On pourra se procurer des billets et retenir des cabines pour Montréal, au bureau de la Compagnie, quai Napoléon et pour la ligne du Saguenay, au bureau sur le quai St. André, et aussi au bureau des billets de R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.

JULIEN CHABOT,
Gérant-général.

L. H. MYRAND,
Agent.
Québec, 7 mai 1890.

Publications Musicales

—:o:—

TON SOURIRE (valse)

65 Cts

De Calgary à Macleod, (march)

50 Cts

(Exécutées avec grand succès à l'Académie de Musique par le "Corps de Musique" de Signor Liberati.)

Composé par **J. VEZINA**

Publiées et en vente par

ARTHUR LAVIGNE

Importateur de Pianos et Orgues

55 — RUE DE LA FABRIQUE — 55

Feuilleton de L'ELECTEUR

29

PERDUE

—PAR—

HENRY GRÉVILLE

Le samedi matin, le facteur remit à Rose deux lettres qu'elle porta à sa maitresse sans même en regarder la souscription. Mademoiselle Hermine prit connaissance de la première qui était de Robert, et qui annonçait une légère amélioration dans la santé de son père ; puis au moment d'ouvrir la seconde, elle s'arrêta.

— Mais celle-ci est pour toi ! dit-elle à Rose qui attendait respectueusement, les mains sous son tablier, afin de savoir comment alaient M. et madame Bréault.

— Pour moi ? fit Rose incrédule. Eh ! mon Dieu ! où mademoiselle prend-elle quelqu'un qui m'écrive ? Je ne reçois jamais de lettre.

— Ce n'est pourtant pas moi qui m'appelle Rose Picard, dit mademoiselle Hermine. Allons, lis ta lettre.

— Mademoiselle sait bien que je ne lis que l'imprimé ! Si mademoiselle, elle me dira ce qu'il y a dedans.

Mademoiselle Hermine assujettit ses lunettes sur son nez, et décacheta l'enveloppe, qui était fermée avec de la mie de pain.

Au milieu d'une orthographe fantastique, d'une ponctuation plus bizarre encore et d'un déluge de lettres capitales qui se plaçaient partout même au milieu des mots, elle vit qu'il était question de trois petits enfants qui allaient coucher dans la rue d'un chenapan qui était probablement leur père — et d'une pauvre défunte à qui tout ça aurait fait bien de la peine si elle n'avait pas été déjà en paradis......

Rose écoutait d'un air de plus en plus grave, sans retirer ses mains de dessous son tablier et ne disait mot. Quand mademoiselle Hermine eut fini, elle ôta ses lunettes et leva les yeux sur la fidèle servante.

— Est-ce que tu comprends, toi ? dit-elle d'un air perplexe.

Rose fit un signe de tête affirmatif.

— Je vais vous dire, mademoisalle, fit-elle d'un ton grave, Je ne vous ai jamais parlé de tout cela, parce que ce n'était à l'honneur de personne, et ça m'ennuyait tant de savoir ces choses-là dans ma propre famille, que je tâchais de n'y pas penser. J'avais une sœur beaucoup plus jeune que moi, qui était restée au pays ; il y a une quinzaine d'années, elle fut prise d'une envie de se marier, et elle me l'écrivit. Je connaissais le prétendu. C'était un mauvais garçon, qui devait mal finir de façon ou d'autre.

Je ne voulais pas en parler à mademoiselle, je fis écrire ma lettre par madame Jalin, et c'est même le seul secret que j'aie eu pour mademoiselle. Dans ma lettre, je déconseillais ma pauvre sœur d'épouser ce méchant homme, et je lui disais tout ce que je savais sur lui, mais elle avait la tête faible, et puis c'était son idée elle eut la bêtise de montrer la lettre à son mari dès qu'ils furent mariés ; il lui défendit de m'écrire. J'appris pourtant qu'elle avait eu plusieurs enfants, dont les aînés étaient morts ; il ne restait plus que les tout petits, quand elle mourut, il y a deux ou trois ans. On peut bien dire que celle-là a été une martyre, et ce qui est plus triste, pour n'avoir pas voulu écouter de bons conseils. Je m'étais toujours dit que le père s'ennuierait à avoir à nourrir ces petits lui qui n'aimait pas beaucoup à travailler. Aussi, quand ils disent dans la lettre qu'il est parti et qu'il les a laissés plus qu'orphelins, ça ne m'étonne pas mademoiselle, ca me fait de la peine, mais cela ne m'étonne pas.

Elle resta droite immobile, regardant au loin on ne sait quoi, peut-être les trois orphelins en haillons, devant la porte de leur maison fermée sous la bise aigre de mars. Mademoiselle Hermine resta silencieuse.

— Je ne les ai jamais vus, ces petits, je ne sais pas seulement ce que c'est, filles ou garçons, ni comment ils s'appellent. Mais je pense à notre Marcelle, comme elle était quand nous l'avons trouvée sur la porte et quand je me dis qu'il sont beaucoup plus malheureux qu'elle n'était alors...

Et détourna son visage ou deux grosses larmes venait de rouler.

— Mais, s'écria mademoiselle Hermine, ils ne peuvent pas rester comme cela ! Il faut écrire, s'informer, envoyer de l'argent.

Rose secoua lentement la tête.

— Envoyer de l'argent, dit-elle : à qui ? à des gens qui la garderont pour eux ? Non, il faudrait autre chose ; je ne sais quoi.

Mademoiselle Hermine remit ses lunettes dans l'étui avec un geste plein de résolution.

— Tu vas partir, dit-elle, ce soir, et tu verras toi-même ce qu'il y a de mieux à faire. Le maire pourra quelque chose. Tu dois avoir encore des parents ; avec un peu d'argent on arrange bien des affaires.

Rose regarda sa maitresse avec des yeux effarés.

— Qu'est-ce que mademoiselle sait bien qu'elle ne peut pas se servir elle-même ; elle ne saurait pas seulement trouver sa tasse à chocolat.

— Je prendrai quelqu'un pour me servir ; la cuisière de madame Bréault, par exemple, qui précisément n'a rien à faire pour le moment.

— Par exemple ! s'écria Rose tellement emportée par l'indignation qu'elle éleva la voix s'en douter. Cette femme qui fait dansé du panier, et qui parle à ses maittes comme si c'étaient ses pareils ! Mademoiselle n'y songe pas ! J'aimerais mieux rester !

Elle se croisa les bras majestueusement, et parut aussi inébranlable que la tour de Babel. Mademoiselle Hermine ne put s'empêcher de rire.

— Calme-toi, dit-elle, nous ne prendrons point celle-là. Il ne manque pas d'honnêtes femmes qui seront bien aises de servir ici pour quelque temps.

— Des femmes étrangères ! dit Rose avec un inexprimable dédain, des femmes qui me mettront ma cuisine sans dessus dessous, si bien qu'en revenant je ne pourrais plus trouver une casserole......

La porte s'ouvrit doucement et la tête de Marcelle passa dans l'entre-baillement. En voyant les deux femmes préoccupées, elle se retira vivement avec la frayeur d'avoir été indiscrète.

— Viens ici, Marcelle, dit mademoiselle Hermine. Voilà Rose qui est obligée de s'en aller pour quelques jours dans son pays, et elle n'a pas envie de me laisser prendre une femme de ménage, Dis-lui donc que tu feras bien attention à tout, et qu'elle ne trouvera pas de désordre en revenant.

— Une femme de ménage ? fit Marcelle. Pourquoi ?

— Mais, pour nous servir ! dit mademoiselle Hermine.

— Vous n'avez pas besoin d'un femme de ménage pour cela, répondit Marcelle avec un rayon de gaieté dans ses yeux bruns ; Rose m'a appris à tout faire, et je suis une fameuse cuisinière. Allez ! Vous avez mangé plusieurs fois de plats de ma façon, n'est-ce pas, Rose et vous les avez trouvés bons. C'est moi qui serai votre petite servante Justement, depuis que Robert est parti, je n'ai plus rien à faire.

Elle soupira et une ombre passa sur son visage ouvert,

Les deux femmes s'entre regardèrent indécises.

— Qu'est-ce que tu en dis fit mademoiselle Hermine.

— Ma foi, dit Rose je n'ai jamais rien entendu de plus sensé

— C'est dit ! fit mademoiselle Hermine en passant la main sur les cheveux de Marcelle, qui se frottait à son épaule comme un chat.

Malgré cet assentiment, Rose restait perplexe.

— Qu'est-ce que tu as ? lui demanda sa maitresse.

— Voilà dit Rose : je ne sais pas écrire, et vous savez que je ne lis que l'imprimé. Il va y avoir des paperasses à faire et à signé ; je n'entends rien à rien excepté pour ce qui est du service, où je ne crains personne. Ils sont capables de me faire signer, là-bas avec une croix, un tas de choses auxquelles je ne comprendrai rien, et qui me feront avoir des désagréments plus tard. Il me faudrait quelqu'un avec moi, qui saurait ce que parler veut dire, et qui m'empêcherait de m'embrouiller.

— Emmène madame Jalin, fit la vieille demoiselle. C'est juste ce qu'il te faut.

Un éclair de satisfaction brilla dans les yeux de Rose. Mais la dévouée servante n'était pas expansive et elle se contenta de dire :

— Merci, mademoiselle.

Après quoi, fatigée d'avoir tant parlé, elle retourna à ses fourneaux, et passa la journée à faire dans la cuisine un branlebas général, afin, comme elle l'expliqua à la petite fille, de ne pas laisser de reproches derrière elle.

C. ROUTIER

Horloger, Bijoutier et Opticien

250 ET 524

COTE DE LA MONTAGNE

QUEBEC

TELEPHONE.............. 543

23 av—e j 6m

Un de ceux qui ont remporté les plus grands succès est M. Charles Fitzpatrick, M. P. P.

M. Fitzpatrick est un orateur fougueux et éloquent. Les jeunes surtout lui ont fait un accueil qui augure bien des succès qui l'attendent dans la carrière politique.

L'élogo qu'il a fait des Canadiens-français, dont il parle la langue avec élégance et pureté, mérite d'être consignée dans nos colonnes. Nous en publierons un résumé.

⁂

L'honorable M. Robidoux s'est, comme toujours, surpassé. Chaque fois qu'il parle, l'on se dit : "C'est la perfection, impossible de faire mieux" ; et, cependant, il réussit toujours à faire mieux qu'auparavant.

⁂

Un des toasts les plus intéressants a été celui *Aux clubs frères*.

M. Rodolphe Lemieux, au nom du Club National, a souhaité la bienvenue aux confrères des autres clubs politiques de la province.

Le Club National est basé sur la politique nationale inaugurée par l'honorable M. Mercier.

L'honorable L. P. Pelletier a répondu au nom des clubs conservateurs-nationaux dont il est président. Il a parlé avec son éloquence habituelle et a été fort applaudi lorsqu'il a parlé de l'alliance nationale et lorsque, se tournant vers l'honorable M. Laurier, il s'est écrié :

" Je n'ai pas peur du nom de libéral lorsqu'il est porté par des hommes comme Wilfrid Laurier."

Il a aussi fait allusion, en termes émus à la défaite des conservateurs-nationaux dans plusieurs comtés, désignant tout particulièrement M. Trudel, de Champlain, et M. Legris, de Maskinongé.

Ce dernier était présent au banquet, et appelé par le cri unanime de l'assemblée, il l'a remercié de sa sympathie dans une heureuse improvisation.

M. Nazaire Olivier a parlé au nom du club de l'Union Libérale.

" Nous n'avons jamais, a-t-il dit, eu l'intention de combattre nos alliés les conservateurs-nationaux, encore moins nos chefs. Ce que nous avons cru, comme bien d'autres, c'est qu'il valait mieux que chaque fraction du parti conservât son autonomie afin d'éviter la division et les conflits."

M. Olivier a parlé en homme sérieux. Son éloquence est grave ; elle se soutient et l'intérêt croît à mesure qu'il parle. Nous sommes convaincus que M. Olivier occupera toujours le premier rang parmi la vaillante jeunesse nationale.

M. Dumont a parlé au nom du Club Letellier, à peu près dans le même sens, et a développé le sujet avec un bonheur égal, mais à un point de vue différent.

N'oublions pas M. John Chaffers, du Club National.

Nous prédisons à M. Chaffers une brillante carrière.

Il était vraiment beau de voir un homme aussi jeune capter ainsi l'attention et mériter les applaudissements d'une aussi vaste assemblée.

⁂

Si quelque chose pouvait confirmer le succès du banquet du Club National, c'est la rage des journaux torys : la *Gazette* de Montréal, la *Minerve* et le *Star* déblatèrent à qui mieux mieux. Ils éclaboussent tous les chefs du parti sans épargner même leurs familles. Le *Witness* se fait l'écho de leurs plaintes.

Ces gens-là sentent que leur heure est arrivée, que la patience du public est à bout, que l'opinion les condamne et qu'ils sont destinés à succomber.

⁂

Lorsque l'honorable M. Mercier a parlé de M. Laurier en l'appelant " mon chef," les applaudissements ont éclaté par toute la salle à la faire écrouler.

DERNIERES DÉPECHES

L'ELECTION DE CHICOUTIMI ET SAGUENAY

(Service spécial de l'ELECTEUR)

Chicoutimi, 3 juillet, 9 h. 30 p. m., Voici le résultat de la votation qui a eu lieu aujourd'hui dans le comté de Chicoutimi et Saguenay. Je vous le transmets aussi complet que possible.

	Côté	Petit	Savard
Sault au Cochon...		59	
Grande Baie.......	126	15	9
Escoumains	36	5	22
Betsiamis	11	16	
Mille Vaches......	63	1	2
St-Etienne	3	70	
Tadousac..........	62	7	26
Bagotville	63	1	3
St-Alphonse.......	151	7	5
Bergeronnes	73	3	13
Chicoutimi	51	161	255
Ste-Anne de Chicoutimi..........	12	168	24
Rivière au Canard..	18	6	1
Rivière au Sable....	1	21	96
Grand Brûlé.......	108	9	47
St-Fulgence	7	84	1

D'après les détails ci-haut, vous pouvez constater que le scrutin donne jusqu'ici 785 voix à M. Côté, 633 à M. Petit, 504 à M. Savard.

(*Plus tard*)

10 heures p. m.—Je ne pourrai vous transmettre ce soir le résultat final de l'élection. Je n'ai pu me procurer le résultat de Saint-Cyriac, de Sacré-Cœur, de l'Anse Saint-Jean, de la Rivière à l'Ours (St-Charles Borromée) et d'un autre endroit. Le résultat dans ces cinq localités ne sera connu que demain. Mais vous pouvez annoncer à vos lecteurs que M. Côté sera élu par environ 160 voix de majorité.

LA PERSPECTIVE DE LA LUTTE DANS LE COMTE DE GASPE

LA DÉFAITE DE M. FLYNN CERTAINE

Preparatifs d'une brillante reception a l'honorable M. Mercier a Grande Riviere

(Service spécial de l'ELECTEUR)

Ste-Adélaïde de Pabos, 3 juillet.—Assemblée enthousiaste aujourd'hui à Petit Pabos, en faveur de la candidature de M. Achille Carrier. Des discours applaudis à outrance ont été faits par MM. Kirwan, Marcil et Roy.

MM. Kirwan et Roy adresseront la parole à une grande assemblée convoquée pour demain soir à Grand Pabos.

Les électeurs de langue anglaise donneront un vote compact en faveur de M. Carrier. Tout démontre de plus en plus que M. Flynn sera écrasé le jour du scrutin.

On est à faire de grands préparatifs pour une belle démonstration en l'honneur de l'honorable M. Mercier, dimanche à Grande Rivière. Les électeurs de toutes les parties du comté se rendront en foule ce jour-là à Grande Rivière pour entendre le discours de l'honorable premier ministre.

Echos de la Capitale

DÉCLARATION IMPORTANTE DE L'HON. EDWARD BLAKE

A propos de la direction du parti libéral

IL REPOUSSE AVEC INDIGNATION LES INTENTIONS QUE LUI PORTENT LES JOURNAUX TORYS

L'hon. M. Laurier, chef du parti libéral

LES TORYS VIVEMENT ALARMÉS

MECONTENTEMENT DE M. VALIN, EX-M.P.

Douloureux accident

Une prochaine vacance dans la Chambre des Communes—Un employe civil poursuivi pour assaut,

(De notre correspondant particulier)

(Par le télégraphe du C. P. R.)

Ottawa, 3 juillet.— L'honorable Edward Blake a publié dans le *Globe* la lettre suivante, concernant la direction du parti libéral.

" Maison Rouge, Pointe-au-Pic, P.Q.,
30 juin 1890.

Monsieur,

On a attiré mon attention sur le fait qu'un de vos récents articles a donné cours parmi les libéraux à certaines assertions de la part des conservateurs portant que je cherche à reprendre la direction du parti libéral. Permettez-moi de déclarer dans votre journal qu'il n'y a pas même un mot de vérité dans ces allégations et que je n'aspire pas plus aujourd'hui à reprendre ce poste honorable que je n'ai aspiré autrefois soit à l'occuper, soit à le conserver. Mon unique désir est que la confiance et l'affection dont les libéraux de toutes nuances font preuve à l'égard de l'honorable M. Laurier, puissent engager ce dernier à conserver cette position qu'il remplit d'une manière si admirable.

(Signé)

EDWARD BLAKE."

Voilà comment sont démentis les tories ; voilà ce qu'il faut croire des intentions que les bleus prêtent à l'honorable M. Blake de vouloir supplanter l'honorable M. Laurier. Dans le but de créer des divisions dans les rangs du parti libéral, les tories demandent la déchéance de l'honorable M. Laurier parce qu'il est Canadien-français, et prétendent que les exigences de parti seules engagent les chefs libéraux anglais à sympathiser avec lui. Le démenti formel que vient de leur donner l'honorable M. Blake aura le bon effet de les tranquiliser de ce côté-là.

—M. Valin, ex-député de Montmorency aux Communes, était à Ottawa hier. Dans une entrevue qu'il a eue avec sir Hector et où il a été question de la prochaine candidature bleue dans le comté de Montmorency pour la chambre fédérale, le ministre des Travaux publics lui a déclaré qu'il était maintenant trop tard pour réparer la bévue commise par sir Adolphe dans sa lettre à M. Alexis Rhéaume. Sir Hector a en outre insinué que si M. Valin cédait le pas devant M. Desjardins, à l'élection prochaine, il pourrait espérer obtenir un siège de sénateur.

Cela ne faisait pas l'affaire de M. Valin qui est parti fort mécontent.

—On dit que M. Walter Shanley, M. P., succédera à feu M. John Page, comme ingénieur chef des canaux.

—J. R. Arnoldi, chef des architectes du département des Travaux publics et protégé de sir Hector a été condamné aujourd'hui à $5.00 d'amende pour avoir assailli madame Archibald. Celle-ci a l'intention de poursuivre Arnoldi de nouveau.

—Les tories ici sont fort alarmés de l'immense succès du banquet du Club National de Montréal hier, surtout à cause du discours de l'honorable M. Mercier au sujet du rajustement du subside *per capita* que le gouvernement fédéral paye aux provinces.

UNE BELLE VICTOIRE POUR M. GLADSTONE

Le candidat liberal elu a Barrow-in-Furness

Sur trois candidatures, celle de M. Caine, qui n'etait ni chair ni poisson, obtient le plus petit nombre de voix

Londres, 3 juillet.—Malgré l'attitude qu'avait prise M. Caine, l'ex-député unioniste de Barrow-in-Furness, qui s'était apparemment séparé du parti ministériel sur les bills des terres en Irlande proposés par le gouvernement, sans, cependant, se déclarer en faveur de M. Gladstone dont il admettait le prochain avènement au pouvoir, ce monsieur n'a pas été heureux du tout dans l'élection partielle qui vient d'avoir lieu dans sa division. Sa candidature, qui n'était ni chair ni poisson, n'a pas pris.

Les libéraux gladstoniens et les torys lui ont opposé, ceux-là, M. Duncan, et ceux-ci M. Wainwright.

Le candidat libéral M. Duncan a été élu. Il a obtenu 1,994 voix, M. Wainwright, 1,862, et M. Caine, 1,280.

En 1886, M. Caine avait battu son adversaire M. Ainsworth, home ruler, par un vote de 3,212 contre 1,882.

L'election de M. White, depute de Essex-Nord

Toronto, 3 juillet.—On a logé un protêt contre l'élection de M. Sol. White, député d'Essex-Nord à la Législature d'Ontario.

Le 250me anniversaire de Haverhill, Mass.

Haverhill, 2 juillet.—Notre ville a commencé hier à célébrer le 250me anniversaire de sa fondation. La fête, qui a été magnifique et a donné lieu à toutes sortes de démonstrations et d'amusements, s'est terminée ce soir.

Penible accident

Un jeune enfant de 20 mois, fils de M. T. Robitaille, de St-Thomas, est décédé la semaine dernière, dans des circonstances bien pénibles. Sa mère ayant fait dissoudre dans un bol, une couple de livres de caustique (potasse), matière dont on se sert pour faire la *lessive*, ayant laissé cela sur la table, le jeune enfant s'étant emparé du bol, but cette matière, et il est mort une journée après, dans de grandes souffrances.

L'honorable Charles Langelier

(Du *Monde* du 2 juillet)

" Comme nous l'avons annoncé, l'honorable M. Charles Langelier est entré dans le cabinet Mercier et a prêté serment lundi devant Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Le nouveau ministre est une des figures connues et sympathiques du parti libéral.

Quoique jeune d'âge—il n'a pas encore la quarantaine—l'honorable M. C. Langelier est mêlé au mouvement politique depuis de nombreuses années et a pris une part des plus actives à toutes les grandes luttes.

C'est aussi l'un de nos bons orateurs.

L'honorable Ch. Langelier est fils du capitaine Louis-Sébastien Langelier et de Julie-Esther Casault, et descendant de Sébastien Langelier, qui est venu de Fresquienne près Rouen, en 1659, et s'est d'abord établi à Sillery, puis à l'Islet.

Le nouveau président du Conseil est né à Ste-Rosalie, comté de Bagot, le 23 août 1853, et a reçu son éducation au Séminaire de Québec. Le 2 août 1882, il épousait Mlle Georgianna-Marie-Louise-Lucile Larue, fille de M. George Larue, percepteur du Revenu à Québec. Il a été admis au barreau en 1875 et élu en 1878 à la Législature. "

(Du *Globe* de Saint-Jean, N.-B.)

M. Charles Langelier entre dans le cabinet de Québec et sera, sans aucun doute, réélu sans opposition dans le comté de Montmorency. M. Langelier a été député aux Communes, depuis les dernières élections générales jusqu'à la fin de la session de 1890. *C'est un homme* d'une haute capacité, un des hommes les plus en vue du parti libéral. Bien qu'il n'ait pas pris une part bien active aux délibérations du Parlement, on a toujours remarqué son assiduité aux séances, on l'a toujours vu à son siège suivant avec attention et intérêt toutes les discussions des mesures soumises à la chambre. M. Langelier est un lauréat de l'université Laval, et est avocat. A peine âgé de vingt-cinq ans, il était élu, en 1878, député à la Législature de Québec où il a siégé jusqu'en 1881, date où il subit une défaite honorable. Aux élections générales de 1887, il fut élu député aux Communes. Il résigna son siège en 1890 afin de gagner le comté de Montmorency à M. Mercier. Comme président du Conseil à Québec, il ajoutera encore à ses lauriers et rendra de signalés services à sa province."

Exposition scolaire et distribution de prix au collège de la Beauce

Apres vingt-cinq ans

En entrant lundi soir dans la salle des séances du collège dont nous n'avions pas franchi le seuil depuis vingt-cinq ans, les souvenirs aussi candides que vivaces des jeunes années vinrent bien vite nous gonfler d'émotions.

Une demi-heure avant le commencement de la séance la salle était comble. Plus de deux cents hommes et jeunes gens durent s'installer dans les croisés ou se jucher dans la cour sur des bancs d'occasion. Le collège n'a jamais été témoin d'une telle affluence, d'un semblable enthousiasme. Plus de vingt membres du clergé des paroisses environnantes dont bon nombre sont d'anciens élèves de l'institution, s'étaient rendus à l'invitation du révérend Frère Directeur, ainsi que messieurs les maires de Sainte-Marie, de Saint-George, de Cranbourne, de Saint-Elzéar, et de St-Hénédine. messieurs les commissaires d'écoles, et les notabilités de plusieurs autres endroits que le manque d'espace nous empêche de nommer.

⁂

En entendant le chant d'ouverture rendu avec un brio où la fraîcheur des voix le disputait à l'harmonieuse cadence de l'artiste, il a fallu nous avouer tout bas que c'était aussi bien, sinon, mieux, que du temps des Odilard, des Jérôme, des Bourque, des Bolduc des Taschereau, des Lessard, des DeLéry, des Poulin, des Fortier, des Duchesnay, des Morisset, des Beaudoin, des Dallaire, des Garant, des Ferland, des Jacques, des Rouleau, des Turcot, des Lambert, des Plante, des Marcoux, des Roy, des Dupuis, des Voyer, des René, des Doyon, des Renaud, des Pomerleau, des Bilodeau, des Anctil, des Larochelle, des Roy, des Chassé, des Létourneau, des Gagné, des Dumontier, des Bourget, des Thériault, des Filion, des Couture, des Boutin, des Simard, des Paradis, des LeHoux, des Meledy, des Blouin, des Morin, des Berlinguet et de cent autres dont les noms nous échappent.

⁂

Quelle intéressante époque que celle où la jeunesse des écoles se dispose à entrer en vacance, et pour un certain nombre l'heure où se terminent les études. Il y a en effet quelque chose de solennel dans cet événement de la vie humaine, quand l'enfant, à quelque âge qu'il soit parvenu, n'a qu'à saluer pour cueillir un laurier, qu'il se sent devenir homme et que tout autour lui semble célébrer le moment de son émancipation. C'est le printemps de l'existence. Comme l'oiseau qui commence à agiter ses ailes, se penche au bord du nid, impatient d'essayer ses forces, poussé par son instinct et encouragé par ses semblables voltigeant dans l'air attiédi : ainsi l'adolescent soumis pendant des années au joug de l'obéissance, attentif aux leçons de ses maîtres, muni des premières connaissances usuelles, éprouve le besoin d'expérimenter la vie, de connaître par lui-même, de se lancer enfin dans cet avenir dont on lui a tant parlé et qui lui apparaît sous les charmes de l'illusion.

⁂

Assurément rien n'est plus beau comme la jeunesse chrétienne et vertueuse. On aime à voir en elle cet air de désinvolture, ce sans gêne sans morgue qui vous attire et vous captive : c'est là qu'on la voit dans sa splendide efflorescence.

L'harmonieux mélange de cette pétulante nature avec les exigence de l'ordre et de la discipline ; de cette mobilité incessante avec l'attention sans contrainte ; ces fronts translucides qui deviennent sérieux comme la pensée qui les remplit ; ces yeux étincellants qui se voilent sans tristesse ; ces voix juvéniles qui tour à tour murmurent les doux accents de la prière, vibrent dans les chants nationaux ou sacrés : voilà un spectacle que nous avons bien des fois contemplé et que nous nous sommes refusé jusqu'ici à décrire de peur que l'amertume de la vie ne montât à flots pressés jusqu'aux bords de la coupe d'une vie humble bien que fort agitée et qui sait peut-être si peu utile.

⁂

Après l'exécution d'un programme aussi varié que sagement condensé et au cours duquel les entractes des *Jeudes Captifs* furent supérieurement remplis par M. F. X. Mercier de Québec et M. J. Trottier de Montréal, le tout couronné par un super extra "désopilant Trio" eut lieu la distribution des prix aux élèves. Puis monsieur le curé donna les conseils de circonstance aux jeunes gens ivres de joie et pliant sous le poids de magnifiques récompenses. S'adressant ensuite aux parents, il les remercia de leurs sympathies envers l'institution devenue si prospère et dont la fondation était due au zèle et au fécond esprit de son prédécesseur, feu monsieur l'abbé Louis Proulx de si heureuse mémoire.

M. Linière Taschereau, l'homme le plus populaire de la Beauce, acclamé par le nombreux auditoire, fit ressortir avec conviction les avantages immenses que les belles paroisses des comtés de Beauce, de Dorchester et de Lévis avaient retirés du collège Ste-Marie depuis trente-quatre ans. Lui-même, ancien élève de cette maison, dit qu'il était honoré de pouvoir profiter de l'occasion pour remercier en son nom et au nom de tous les anciens élèves du collège, les RR. Frères des écoles chrétiennes pour l'instruction éminemment pratique qu'ils donnent à la jeunesse canadienne, instruction qui assure au jeune homme qui l'a reçue une forte prépondérance dans les emplois qu'il devra exercer à cause des connaissances variées qu'on y puise et de la virilité de caractère qu'on y reçoit.

Puis l'orateur, sous le coup d'une heureuse inspiration, démontra par des noms et des nombres que les élèves du collège Ste-Marie se distinguent dans toutes les entreprises industrielles ou commerciales, dans les bureaux d'affaires, dans les administrations de chemins de fer, en un mot dans les carrières les plus diverses qui s'offrent en perspective aux jeunes gens en ce pays.

En terminant, M. Taschereau a exprimé l'espoir de voir nos grandes paroisses dotées d'un cours commercial pratique comme celui du collège Ste-Marie. Nous y ajoutons un vœu à la réalisation duquel M. Taschereau et des centaines d'autres s'associeront volontiers, du moins nous osons l'espérer, car c'est une pensée toute de cœur et de fraternité amicale : la réunion d'ici à une couple d'années de tous les anciens élèves de l'institution.

UN ANCIEN ELEVE.

CORRESPONDANCE

LE PONT

Ce projet discuté depuis si longtemps et considéré comme presqu'impossible est sur le point d'être réalisé. L'homme exceptionnel que la province vient d'acclamer par une immense majorité en fait un article de son programme large et patriotique. Il veut assurer à la Province le fruit des millions qu'elle a versés dans le chemin du Pacifique qui n'ont profité jusqu'à présent qu'à d'autres provinces et à l'Etat américain du Maine. Ce pont tant désiré une fois construit, tout en profitant largement à Montréal aura pour nous, citoyens de Québec, un intérêt spécial. Des horizons nouveaux s'ouvriront pour notre ville et notre district. A l'état stagnant dans lequel nous sommes succèdera un réveil actif de notre commerce et notre port jusqu'aujourd'hui négligé deviendra plein de vie et de commerce. Notre développement jusqu'ici retardé non par l'apathie de nos habitants mais par le manque de facilité commerciale prendra son essor. Ce changement se produira par l'effet de la politique de l'honorable M. Mercier. Il y a du grand dans cette idée et elle ne pouvait germer que dans un cerveau que les grandes choses à accomplir n'effraient pas. Qui aurait dit, il y quatre ans, qu'un homme dans la politique provinciale viendrait dire à la face du pays et au nez de sir John qui craint d'entreprendre ce pont : moi, premier ministre de cette province de Québec, que je veux grande et prospère, je mènerai cette entreprise à bonne fin. C'est à ces marques de génie que l'on reconnait les grands hommes, ceux véritablement dignes de gouverner.

L'honorable M. Mercier sur les trois projets de construction du pont, est en faveur du pont de l'île à moins qu'on lui en démontre l'impossibilité. Pour moi, comme pour la majorité des habitants de Québec, il est clair que c'est l'endroit le plus favorable à sa construction, tant sous le rapport du coût du pont que pour les avantages en résultant. Si nous considérons l'endroit par où les trains traversant ce pont arriveront à Québec, nous voyons de suite sa supériorité sur les autres. Car là nous trouverons ce qui manque ailleurs, de l'espace pour 20 terminus de chemins de fer et plus, des usines, des cours d'animaux, des hangars pour entrepôts, enfin tout le terrain nécessaire que demandera et amènera l'exploitation d'un pont semblable, les chemins de fer ayant comme centre la ville de Québec.

Il s'en suivrait nécessairement la construction de quais partant de la jetée Louise et s'étendant jusqu'au Saut, que j'espère, moi pour un, voir couvert d'élévateurs en pleine activité dans quelques années. Il y a actuellement devant l'Exécutif une demande de lettres-patentes pour un chemin de fer partant des frontières d'Ontario se dirigeant en ligne droite vers Québec à travers une contrée des plus propres à la colonisation, traversant le St-Laurent par le bout de l'île, se dirigeant ensuite vers les ports maritimes avec un embranchement pour le port de Gaspé avec l'objectif d'en faire un port d'hiver. L'intention des promoteurs de ce chemin est de le raccorder à un chemin de fer allant en ligne droite au Sault Ste-Marie, nous mettant en communication directe avec les grands centres de blés de St-Paul et Minneapolis.

Ce vaste projet qui, en raccourcissant la distance à parcourir pour atteindre la mer par plusieurs centaines de milles amènerait nécessairement le commerce vers notre port et y ferait règner cette prospérité que la Providence semble nous avoir destiné à atteindre en nous donnant des avantages naturels exceptionnels.

J'espère que cette demande de lettres-patentes sera accueillie favorablement par le gouvernement. Les actionnaires de cette compagnie, presque tous de St-Roch, ce boulevard du libéralisme ou l'honorable M. Shehyn, tant pour ses mérites personnels que pour ceux du gouvernement Mercier est élu par acclamation croient au succès de l'entreprise et y voient le bien de la province et de leur ville.

Avec le second règne du gouvernement Mercier s'ouvre une ère de progrès pour notre ville dont nous devons profiter. Ne négligeons rien qui puisse aider à la réalisation de nos rêves caressés depuis vingt ans.

V.

Gaminerie

Mardi soir des gamins s'amusaient à enlever les planches du trottoir sur la rue Berthelot, vis-à-vis de la carrière, dans l'unique but de jouer un tour aux passants en leur faisant planter la pirouette. Il nous semble que cet endroit est déjà assez dangereux—il n'y a pas de garde fou—pour que l'on ne vienne pas ainsi augmenter le nombre des casse-cou que l'on rencontre près de la Carrière.

Bulletin maritime

Arrivés dans le port de Québec

Steamer Fremona, capitaine Yule, de Newcastle, cargaison générale, consignée à H. Fry et Cie.

Barque Granger Rolf, capitaine Olsen, de Fredrikstadt, consignée à Price, frères et Cie.

Barque Ludwig Colberg, capitaine Sorelle, de Montevideo, consignée à Price, frères et Cie.

Barque Bermanos, capitaine Araldsen, de Norvège, consignée à A. Fraser et Cie.

Barque Mendosa, capitaine Osholmo, de Saint-Nazaire, consignée à Price, frères et Cie.

Brigantin Menstad, capitaine Ingebretsen, consigné à Price, frères et Cie.

Steamer Set Florence, capitaine Briband, d'Anticosti, consigné à Henry Brown.

Barque Sigrid, capitaine Andersen, de Liverpool.

Départ de Québec

Steamer Lennington, capitaine Steele, pour Londres, chargé par Smith, Wade et Cie.

Barque Olans, capitaine Arnudsen, pour Sowling, chargée par Price, frere et Cie.

Barque Johnne, capitaine Rafen, pour Greenock, chargée par J. Burstall et Cie.

Barque Thornhill, capitaine Simmons, pour Cork, chargée par Smith, Wade et Cie.

Barque Royal Visitor, capitaine Bolt, parti pour Greenock, chargée par J. Burstall et Cie.

Nouvelles du Jour

Registre des hotels

3 juillet.

Hôtel Saint-Louis.—MM. W. Morris, Sherbrooke ; Simon Cimon, Malbaie ; J. M. Cassils, Wm C. McIntyre, J. H. Semple, H. L. Burton, Edward Coote, W. H. Cunningham, W. Shanway, madame Egan, A. McAllatt, H. G. Taylor, Montréal : A. S. Conury, Chas C. Bull, Horace Randall, Harry Kane, New-York ; H. E. Ledoux, Sherbrooke ; Jas Imrie, Toronto ; T. Barwis, Arthabaska ; J. B. Sewall, Brainton ; T. Nepburn, Preston ; Thos Gauvreau et sa famille, Portland ; madame E. T. Pâquet.

Le camp de Saint-Jean

Le camp du sixième district militaire s'est ouvert lundi à Saint-Jean, sous les auspices les plus favorables quant à la température. Le camp est installé sur les bords de la rivière Richelieu, près des casernes de l'école d'Infanterie, dans un endroit des plus salubres. Le 85ème bataillon se compose de 270 hommes, sous le commandement du lieutenant-colonel Brosseau, de Laprairie. Les autres corps dans le camp en outre de la compagnie B de l'école d'Infanterie Royale, sont le 64ème de Beauharnois, sous le commandement du lieutenant-colonel Baker ; le 76ème de Châteauguay, le 30ème de Nicolet et le 83ème de Joliette.

Le camp est sous le commandement du député-adjudant-général du sixième district, le lieutenant-colonel comte d'Orsonnens ; major Roy, major de brigade ; capitaine Larocque, du 65ème, quartier maître ; capitaine Dunn, du 85ème, officier approvisionneur, et le Dr F. W. Campbell, chirurgien major. Le camp durera dix jours.

Ecrou de la prison

Il y a en ce moment, dans la prison du district 77 détenus dont 11 femmes.

Voici les causes d'incarcération.

Incapables de quitter la prison par maladie..........................	5
Condamnés par les tribunaux.......	7
En vertu de l'ordonnance de police..	23
Conviction sommaire de larcin......	8
Autres convictions sommaires........	4
Matelots..............................	1
Attendant leur procès et sans caution...........................	1
Débiteurs.............................	0
De la prison de Montréal............	23
Militaires............................	5
Total............................	77

Accident

Avant-hier soir un jeune garçon de Lévis, du nom de Mecteau, a fait une chute en jouant et s'est fracturé l'avant-bras gauche. Le docteur Lord a réduit la fracture.

Cet enfant s'était fracturé le même bras, il y a à peu près six mois.

Fermeture de l'ecole des Freres

Les examens des écoles des Frères à Lévis ont eu lieu mardi et la sortie des élèves a eu lieu le même soir.

Attaque d'epilepsie

Une jeune fille arrivée dernièrement d'Angleterre, et en service chez une famille dans la rue Saint-Jean, est tombée d'épilepsie mercredi après-midi, sur la jetée Louise. On l'a fait transporter immédiatement à l'hôpital Jeffery Hale d'où elle est sortie peu de temps après.

Bagarre dans un hotel

Hier après-midi, trois individus nommé Maurice Malone, Bérubé et Kelly, sont entrés dans un hôtel tenu par M. Landrigan, au coin des rues Prince-Edouard et Parke, et là, ont rencontré un nègre nommé Williams, qui demeure au Palais. Peu de temps après leur arrivée, une querelle s'éleva entre Williams et Bérubé. Ce dernier qui fait partie d'un des corps militaires actuellement au camp à Lévis, sortit sa baïonnette du fourreau et la passa deux ou trois fois devant le visage de Williams qui, voyant que les trois individus semblaient lui en vouloir, tira des ciseaux de sa poche et les enfonça dans la jambe de Bérubé.

Malone et Kelly se jetèrent sur Williams qui reçut des blessures assez graves.

La blessure de Bérubé n'est pas sérieuse, et il a pu retourner au camp hier soir.

Une mission a Coleraine

Le R. P. Banckart a prêché les 26, 27 et 28 juin derniers, une retraite à Coleraine, P. Q., Les exercices ont été suivis avec dévotion par un grand nombre de fidèles. Le jour de la clôture de la mission, cent-cinquante personnes se sont approchées de la Sainte Table.

A partir du mois d'août, une messe sera dite tous les deux dimanches dans l'ancienne maison d'un citoyen bien connu, M. P. Roberge ; la maison sera dans ce but préparée et décorée. Les habitants de Coleraine attendent avec impatience l'établissement de cette mission.

En syncope

Mercredi après-midi, pendant les exercices militaires des bataillons au camp de Lévis, un des soldats du 89e bataillon du nom de Côté s'est affaissé soudain au milieu des rangs. Ses compagnons s'empressèrent alors auprès de lui, et le chirurgien du bataillon, mandé en toute hâte, lui administra les soins que requérait son état.

Pelerinage

Veuillez prendre note dans les annonces du Pèlerinage de la Ligue du Sacré-Cœur de Jésus qui aura lieu dimanche le 6 du courant.

La chaleur a Montreal

On lit dans la *Presse* :

La chaleur de la semaine dernière a fait des ravages parmi la jeune population de la ville. Le nombre des enfants qui ont succombé pendant la semaine est de beaucoup plus considérable que la semaine précédente.

Dans les régistres du cimetière catholique on trouve que cinquante-cinq enfants sont morts du choléra infantum et trente-cinq de la diarrhée. Il y a eu 183 inhumations soit une augmentation de soixante-et-une sur la semaine précédente, et de trente-six sur la semaine correspondante de l'année dernière. Un juif est mort de la diarrhée.

Triste noyade a l'ile d'Orleans

Hier matin les Frères de St-Vincent de Paul sont allés faire un voyage de plaisir à l'île d'Orléans, et en attendant le dîner, quelques-uns des membres de cet ordre sont allés se baigner. Malheureusement l'un d'eux, le Frère Alfred Fournier, novice depuis deux ans seulement, s'est avancé trop loin et s'est noyé. Il n'était âgé que de 20 ans et est natif de cette ville ; ses parents résident dans la rue Saint-Olivier faubourg Saint-Jean.

Hier soir son cadavre n'était pas encore trouvé.

Un gerant dans l'embarras

Il paraît que tout ne marche pas comme sur des roulettes dans la troupe " Running Wild " et que le tragique remplace souvent le comique. On sait que cette troupe vient de jouer à l'Académie de Musique de cette ville.

Après la représentation de mardi soir, les membres de cette compagnie se sont rendus au bureau du gérant M. Froom, qui a M. Schwatz pour associé, et lui ont demandé de vouloir bien leur payer ce qu'il leur était dû. M. Froom parvint à s'esquiver et à gagner sa chambre à l'hôtel St-Louis, où il s'enferma à clefs et se blottit dans un coin. Les acteurs se voyant ainsi joués coururent à la chambre de M. Froom, enfoncèrent la porte et trouvèrent leur gérant caché dans un coin. Les acteurs renouvelèrent leur demande, mais Froom leur répondit grossièrement et leva le bras sur un nommé Irwood.

Il en serait résulté une bagarre si M. Russell n'était pas alors intervenu pour mettre fin au tapage. Les membres de la troupe craignant que Froom ne se sauvât en les laissant dans de sérieux embarras, mirent leur cause entre les mains d'un avocat, et un mandat fut pris à la Cour de police contre Froom pour assaut sur Irwood.

Le constable Pairy, muni du mandat traversa mercredi matin à Lévis, où, aidé de M. Denis, chef de police de cette dernière ville, il réussit à arrêter son homme à 11 h. 10 sur le train qui partait pour l'ouest. Le prisonnier fut ramené à Québec, et, mercredi après-midi il comparaissait devant le juge Chauveau, qui le condamna à 20 cents et les frais. Il paya l'amende, mais sur capias il fut condamné à aller en prison.

Froom est très agile, paraît-il, car il sauta de la voiture qui devait le conduire en prison au moment où elle allait partir, et monta dans une calèche qui prit sa course vers le bateau de la traverse ; mais la calèche était suivie de près par une autre voiture dans laquelle se trouvaient quelques hommes de la troupe et un huissier. Voyant qu'il était poursuivi, Froom fit prendre une autre direction au charretier et se fit conduire à la gare du Pacifique, au Palais, où il fut arrêté et écroué à la station de police No 4. Il aura cette fois à répondre à une autre accusation d'assaut prise contre lui par une actrice.

Comme on le voit, la troupe " Running Wild " fait passer un mauvais quart d'heure à son gérant Froom, et c'est avec raison si tous les faits qu'on rapporte sont vrais.

Hier matin Froom était détenu à la cour de police en attendant l'enquête qui est commencer hier après-midi. Il est accusé par Irwood du vol d'une perruque. La valise de Froom était hier matin en la possession du cocher de place Fawcett qui était à la cour prêt à la livrer à qui de droit. Irwood qui a été frappé par un cocher alors qu'il a sauté à la bride du cheval de ce dernier menace d'intenter une action pour assaut. Irwood réclame $109 et il restera ici afin d'obtenir justice.

L'accusation du vol de perruque a été renvoyée et Froom fut reconduit en prison en attendant qu'on ait adjugé sur le capias.

Ce matin, M. Albert Malouin fera motion pour que le bref de capias soit rapporté immédiatement en cour.

Les comédiens sont partis hier après-midi mais quelques uns d'entre eux sont restés à Québec afin de faire dégorger Froom.

Nouveau marchand de bois

M. John Lane a repris le commerce de bois avec lequel il a été identifié durant de nombreuses années. M. Lane qui mérite certainement tout le succès possible a l'appui de capitalistes anglais.

Service des signaux

3 juillet, 11 h. a. m.

De L'Islet au Cap de la Madeleine.—Ciel et vent de l'E. au N.-E.

L'Islet—Montant, 7 h. a. m., le Lake remorquant une barque ; à 7 h. 30 a.m., le Dauntless. Descendant, 8 h. a. m., l'Acadian, et l'Anglesea remorquant une barque.

Rivière-du-Loup—Thermomètre 54°. Le McNaughton est au quai.

Pointe-au-Père—Thermomètre, 60°, Montant, à 8 h. p. m. hier, l'Alcides.

Matane—Montant, 6 h. 30 a. m., le Maud Hartman ; 8 h. a. m., le Miramichi.

Rivière à la Marthe.—Montant, 5 h. 30 a. m., le Polino et quatre barques.

Cap Madeleine.—Ciel clair et vent S. Montant, 7 h. m., le Cassius.

Fame Point.—Ciel clair et temps calme. Montant, 5 h. a. m., le Cassius ; 7 h. a. m., le Norrona.

Pointe aux Esquimaux.—Ciel clair et grand vent N.-E.

Pointe des Monts.—Le Palma est ici.

Moisie.—L'Otter est ici.

Pointe Longue.—Descendant, 8 h. a. m., le Mail Packet.

Pointe aux Esquimaux.— Montant, 8 h. a. m., la goélette Georgina.

Anticosti.—Thermomètre, 60o. Temps calme.

Heath Point.—Montant, à 5 h. 30 p. m., hier, le Cassius.

Pointe Sud.—Descendant, 6 h. a. m., le Lake Huron. La pêche à la morue est médiocre. Appât abondant

Pointe Basse.—Brouillards denses et vent E. Descendant, 5 h. a. m., le Cholmley : à midi hier le Western Star.

MARIAGE

A la chapelle St-Louis, le 2 juillet, M. Joseph Gravel conduisait à l'autel mademoiselle Atala Guérard.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rvd Ths. Rouleau, cousin du marié.

Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

DECES

LAMARCHE.—Le 1er juillet courant, à Montréal, à l'âge de 1 an, 4 mois et 10 jours, Marie-Sarah-Emélina-Georgianna-Yvonne Lamarche, fille de Jos.-B. Lamarche, sténographe des juges de la Cour d'Appel.

Les funérailles auront lieu vendredi, 4 du courant.

Le convoi partira du No. 101, rue des Allemands, à 8 heures pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE GRAND
PELERINAGE ANNUEL
A
Sainte-Anne de Beaupré
Sous les auspices des Congréganistes de St Sauveur aura lieu
DIMANCHE, 6 JUILLET
Par le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix

Les Congréganistes, sous l'habile direction du Rév. Père Jodoin, quitteront l'Eglise St. Sauveur, bannière et corps de musique en tête, à 5½ heures a. m., et le départ se fera de Hedleyville à 6 a. m.

Pour l'avantage des pèlerins qui désirent partir par le train de 6½ heures p. m., la vente des billets commencera samedi midi au bureau du soussigné, 76 rue du Pont. Prix aller et retour 60 cts.

J. S. BELLEAU, agent.

PELERINAGE
—A—
Ste-Anne de Beaupre
Dimanche prochain
LE 6 DU COURANT

Le pèlerinage des membres de la "Ligue du Sacré-Cœur de Jésus" de St-Jean-Baptiste de Québec aura lieu DIMANCHE PROCHAIN, le SIX du courant. Ce pèlerinage se fera à bord du BROTHERS, et le prix pour aller et retour est de $0.50, quai compris.

Les dames sont admises.

Départ à 6 hrs. A. M.

Comme il n'y a qu'un certain nombre de cartes à vendre nous conseillons aux personnes qui veulent prendre part à ce pèlerinage de se hâter de prendre leurs cartes.

Les cartes sont en vente à la sacristie de l'église St-Jean, chez M. Napoléon Déry, No. 350, rue St-Jean, et chez M. Pierre Côté, épicier, Côte Ste-Geneviève et O'Connell, et chez M. Achille Côté, 172, rue St-Olivier.

VOYAGE A
Ste.-Anne de Beaupre
PAR LE VAPEUR
" TROIS - RIVIÈRES "
Dimanche, 6 Juillet

Le magnifique bateau le *Trois-Rivières* se trouvant ici dimanche prochain, a été nolisé pour un voyage spécial à Ste-Anne de Beaupré.

Le départ du quai de la compagnie du Richelieu aura lieu à 8 h. a. m. précises. De retour à 4 h, p. m.

Un corps de musique accompagnera les touristes.

Prix du billet aller et retour 35 cents quai compris.

GRAND PELERINAGE
— DES —
DAMES DU ROSAIRE VIVANT
— A —
SAINTE-ANNE DE BEAUPRE
MARDI, LE 8 JUILLET
Sous la direction du Révd. Père Désy

Les Dames du Rosaire Vivant feront leur pèlerinage annuel MARDI, le 8 JUILLET, à Ste-Anne de Beaupré.

Rien ne sera épargné pour rendre ce pèlerinage pieux et édifiant.

Les confessions seront entendues à bord du bateau

Les Dames du Rosaire Vivant ont nolisé l'excellent bateau le " Brothers ", Capt. Fortier. Le public est invité à y prendre part.

MME ED. CAZEAU,
60, rue St-Valier, St-Roch, Québec.
28 juin—e j

CHEMIN DE FER
Quebec, Montmorency et Charlevoix

LE ET APRES DIMANCHE LE 6 JUILLET, 1890, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE
Quitteront Hedleyville à 7.35 h. a. m. et 6.35 a. m.
Quitteront Ste Anne à 5.20 a. m., et 2.50 p. m.
LE DIMANCHE
Quitteront Hedleyville à 6.00 a. m., 7.35 a. m., 1.50 p. m., et 5.50 p. m.
Quitteront Ste-Anne à 5.55 a. m., 12.00 (midi) et 4.00 p. m.

Pour les taux spéciaux de fret et de voyageurs, s'adresser au surintendant.

M. R. RUSSELL, Surintendant.
M. S. CRESSMAN, Gérant.
E J

Grande joute de crosse
Samedi, le 5 juillet
SUR LE TERRAIN DU " THISTLE CLUB "
GRANDE ALLÉE
Entre le club CARILLON du Cap Blanc et le club QUEBECKERS du faubourg St-Jean.
Entrée à 3 heures p. m.
ADMISSION : Dames, gratis.
Messieurs, 15 cents.
Sièges, 10 cents extra.

$10 PAR MOIS

Pour une ménagère-cuisinière devant prendre charge de la maison. La dame est occupée dans la profession. Recommandations exigées.

DR E. CASGRAIN,
3 juil—j e
51, rue St.-Jean.

LOTERIE NATIONALE
A QUEBEC
Sous le patronage de Mgr Labelle
:o:
ATTENTION

M. VICTOR MARIER attire l'attention du public sur le fait qu'il est le seul agent à Québec de la Loterie Nationale de colonisation, sous le patronage de Mgr Labelle, et que le seul endroit où l'on pourra se procurer des billets de Loterie, est au No 130 rue d'Aiguillon, coins des rues d'Aiguillon et Ste-Marie, où est situé son nouveau bureau. Il n'y a plus de dépôt de billets ni sous agence à Québec à part l'agence de M. Marier.

M. Marier espère que l'encouragement qui lui a été donné par le passé lui sera continué encore davantage dans son nouveau bureau, qu'il a ouvert le 30 dernier.

VICTOR MARIER, Agent.
Coins des rues d'Aiguillon et Ste-Marie, Québec
3 juil—j e 1m